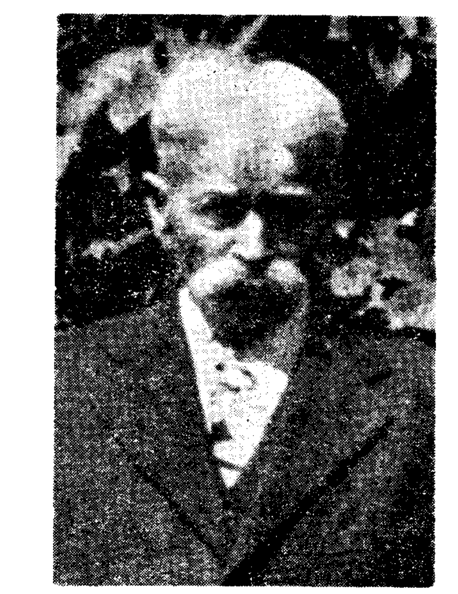
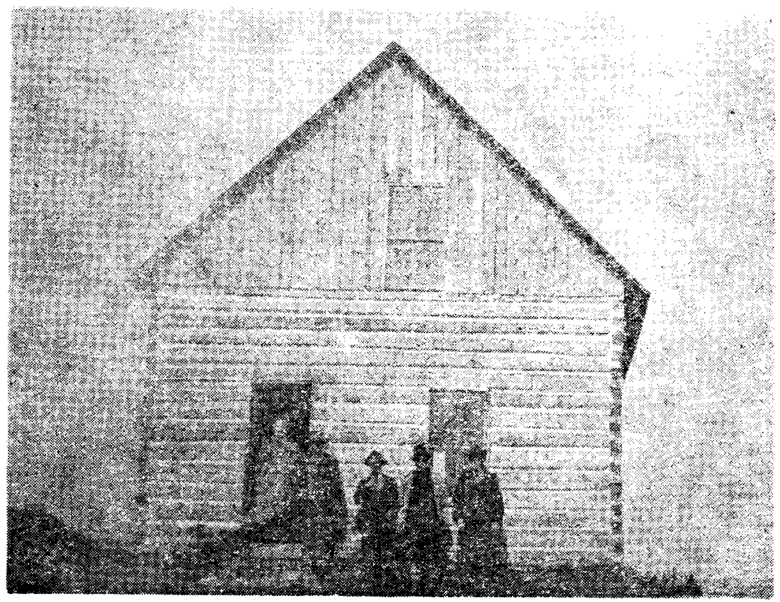
# Cinquantième anniversaire





# Paroisse St-Emile de Legal



Le nom du patron de la Paroisse St-Emile a été choisi par Mgr Emile Legal lors de sa première visite en 1898.

## La couverture:

Photo du haut: M. Théodore Gelot, premier colon arrivé à Legal en 1894, 59 ans à Legal, âgé de 91 ans.

Photo du bas: Première chapelle bâtie en 1899.

# Hommages aux pionniers de St-Emile de Legal



J'étais heureux d'apprendre par votre récente lettre que la Paroisse St-Emile de Legal projete de célébrer le 50ième anniversaire de sa fondation et l'arrivée des premiers pionniers. Un tel évènement est certainement digne de célébration.

Un demi-siècle, ce n'est pas long dans l'histoire d'une nation, mais pour une paroisse de l'ouest canadien, c'est une période importante, car les premiers cinquante ans sont la période de fondation et de développement pour l'avenir.

Les conditions des pionniers sont toujours difficiles. Les forêts doivent être abattues, le terrain défriché, les demeures bâties, les chemins construits, les machineries achetées, et, avec peu d'espoir de revenus pour les premières années, Ce ne sont pas tous les pionniers qui persévèrent dans les tâches ardues d'une fondation, c'est pourquoi les pionniers de Legal, qui ont presque tous persévéré, ont beaucoup de mérites a avoir travaillé jusqu'au bout à la construction d'habitations confortables pour eux-mêmes et pour leurs familles. Et ces habitations allaient loger non seulement un minimum d'enfants, mais tous ceux que la Divine Providence leur enverrait.

Vos pionniers ont apporté avec eux une volonté ferme de servir leur pays d'adoption, un attachement solide à leur foi, une détermination à donner à leurs enfants une éducation chrétienne. Leur coopération avec leur clergé a bientôt porté des fruits de succès avec une excellente école dirigée par les Soeurs Grises de Montréal.

Les vertus d'honnêteté, de sobriété, de dur labeur, de dévouement envers l'Eglise et l'Ecole, d'amour du sol et de la gloire indépendante de la vie rurale apportées par les pionniers ont été transmises à leurs descendants, et même si ces derniers ne sont pas si avantageusement à l'épreuve des attraits de la vie urbaine que l'étaient leurs pères, nous devons néanmoins reconnaissance à ces descendants pour leur fidélité à la foi de leur pays et de leur Eglise. Puisse Dieu continuer de les bénir pour les siècles à venir.

+J. H. MacDonald

Archevêque d'Edmonton.

# Noces d'or de la paroisse St-Emile de Legal

---

## HISTORIQUE DE LA PAROISSE

**par M. l'Abbé Normandeau**

## Préface

Bien chers compatriotes:

Le Comité d'organisation des fêtes du cinquantenaire de la paroisse St-Emile de Legal, qui n'est autre que le comité de messieurs les marguilliers, m'a demandé et chargé d'écrire un historique de cette paroisse qui cadrerait avec les célébrations des "noces d'Or en août prochain.

Je profite de l'occasion pour remercier ceux qui ont jeté les yeux sur mon humble personne pour remplir cette tâche ardue, mais si importante de relater les faits et gestes d'un passé vieux de 50 ans dans cette partie nord de l'Alberta . . .50 ans dans l'histoire d'un pays, d'une paroisse, d'une nation, c'est peu de chose, mais quand ce demi-siècle s'est écoulé sur les bords d'un petit ruisseau sans nom à quelques 35 milles au nord de la capitale de l'Alberta, Edmonton, cela mérite plus qu'une simple mention. Cette mention, c'est l'histoire abrégée d'une paroisse canadienne-française en Alberta; c'est une monographie de circonstances, de jubilé d'or, et par conséquent ce n'est pas et ne peut pas être un historique complet; il faut se contenter de faits saillants qui ont suivi la fondation de cette oeuvre nationale, paroissiale, de circonstances qui ont présidé et accompagné les principales phases et les évènements de marque. Nous avons cru introduire dans ce récit certains détails d'incidents d'une moindre importance, mais d'un frappant qui ne peut manquer de faire impression et de graver ces faits dans la mémoire et le coeur des lecteurs.

Nous tâcherons d'être aussi impartial que le demande le sujet traité, sujet qui peut être sujet à certaines erreurs involontaires, peut-être, mais qui seraient contraires à la vérité et injustices. De même, il nous faudra corriger certaines erreurs, légendes, et répétitions, combler certaines lacunes impardonnables de la part de personnes qui se sont improvisée "historiens" et ont écrit ou fait écrire ce qu'ils voulaient qui fut écrit sans y regarder de plus près. Or ces erreurs, légendes, et répétitions par d'autres soit disant historiens et par le peuple, viennent avec le temps à faire loi, comme dans le droit qui dit que "la coutume

---

Cette page a été gracieustment offerte par M. et Mme Léon Préfontaine

fait loi" . . . mais pas en histoire qui est supposée être le réservoir, la voûte de sureté de la vérité.

Enfin nous demandons l'indulgence du lecteur qui ne devra pas chercher en ces lignes des essais littéraires, de la haute littérature, un roman-fleuve, et quoi encore? Loin de nous cette prétention qui serait déplaçée d'ailleurs et au-dessus de nos capacités, et comme nous l'avons indiqué plus haut, nous ne sommes pas omniscients, infaillibles malgré que nous ayons vécu au-delà de cinquante ans dans cette partie centrale de l'Alberta. Nous avons consulté les régistres paroissiaux, ceux du bureau des terres, et du bureau de poste d'Edmonton; de plus nous avons conservé des notes précieuses sur ce qui s'est passé dans ce coin de pays au point de vue religieux, civil, politique et surtout de colonisation et de développement matériel, national, financier, de nos ressources naturelles. Enfin ce qui nous est d'un plus grand aide et secours c'est la coopération et collaboration des pionniers de Legal avec leur dévoué curé et les notes d'actualités et de projets d'avenir par ceux qui mènent la barque actuellement. Nous avons cru nécessaire de faire ces quelques remarques préliminaires pour bien situer personnes et choses et faits dans le cadre de cette monographie paroissiale que nous voudrions continuer d'être une épopée des plus brillants exploits comme notre hymne national de "O Canada" et dans les quelques vers de notre poëte Louis Fréchette qui écrivait: "O mon histoire, écrin de perles précieuses, mais ignorées, je baise avec amour ton volume sacré etc. Puisse-je répéter avec tous les anciens et nouveaux paroissiens de St-Emile de Legal en cette fête unique de ses noces d'or: "O notre histoire de Legal, écrin de perles trop longtemps ignorées, je baise avec amour et respect ce petit volume qui contient la première tranche de ton histoire.

---

# Introduction

L'histoire de la paroisse de St-Emile de Legal est la suite de celle de Morinville et autres avoisinantes de St-Albert, Rivière Qui Barre, St-Pierre, cependant que Lamoureux, Beaumont, Stony Plain, Spruce Grove, comptaient alors un certain nombre de colons canadiens-français venus à la bonne aventure se tailler un domaine dans ce pays si riche en terres et en promesses d'avenir . . . On récoltait du blé, de l'avoine, de l'orge, des légumes, mais la chasse au gros gibier n'existait plus. La mission de St-Albert avec les MM. Lamoureux construisirent un moulin à scie, à farine, pour satisfaire aux besoins toujours grandissants de la population blanche et métisse . . . La vie paroissiale autour de St-Albert prenait de l'ampleur et attirait les populations de partout. Aussi vit-on affluer des Canadiens-français d'un peu partout et se grouper autour du petit clocher et du village et on se mit à défricher et a s'organiser au point de vue matériel comme au point de vue spirituel.

Cependant Mgr Grandin qui, en plus d'être un saint, était aussi

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mmes Hnnri Casavant

un grand patriote, était dans l'anxiété en voyant ces nouveaux arrivants qui se plaçaient suivant leurs caprices et s'emparaient des plus belles terres, délogeant les premiers propriétaires, les Métis, en achetant leurs terres pour une chanson, une bouteille de rhum ou une bebelle de valeur insignifiante. Il craignait que tout ce compagnonage serait compromettant pour les moeurs de ces grands enfants qui se laisseraient entraîner au vice des blancs souvent pire que ceux des sauvages. Aussi la divine providence lui suggéra de trouver un missionnaire colonisateur qui s'efforcerait d'amener des catholiques de langue française pour former des paroisses et contre-balancer l'influence protestante et matérialiste. M. l'Abbé Morin, vicaire à Montréal, après avoir été directeur du Collège de Varennes, accepta la charge et se mit à l'oeuvre en venant visiter le champ à exploiter autour de St-Albert qui était alors la Mecque avec le fort des Prairies, Edmonton, la future capitale, des postes de traites les plus importantes à l'ouest des grands lacs.

On a écrit que le 10 novembre 1890, l'Abbé Morin se mit a explorer les environs de St-Albert. Il se rendit d'abord au lac des Ouefs à 12 milles au nord de St-Albert où les R.R. Pères Oblats possédaient alors une vaste ferme de moutons sous la garde et direction d'un fermier, M. Brunet. Il y avait alors 4 familles établies dans les environs, dont deux de nationalité allemande, M. G. Muller et B. Byers, et deux de langue française, Omer Gouin et Paul Auvé.

A St-Albert M. Morin alla rendre visite aux familles pionnières, Latulippe, St-Jean, Gauvreau, Roy, Gagnon, Juneau, Majeau. Le lendemain il alla visiter la partie entre le fort Saskatchewan et la rivière Esturgeon où il trouva des colons établis depuis 1872, donc depuis sept ou huit ans, les frères Lamoureux, Paradis, Beaupré, Vézina etc. Un autre jour il se rendit au sud de St-Albert et ouest du fort des Prairies, visiter la prairie Assiniboine généralement connue sous le nom Anglais de Stony Plain. C'était vers cette partie du pays qui l'avait enchanté et où il y avait des colons d'établis depuis 4 à 5 ans, les Larue, Guenette, Gagné, Lacerte, Roy, Soucy, Dandeneau, Eccles, etc., que M. Morin avait l'intention de diriger les colons sans toutefois leur imposer son désir et sa volonté, les laissant libres de choisir à leur goût . . . Cependant lors de sa première excursion au printemps 1891, la caravane se rendit d'abord à St-Albert et fut reçue avec grande démonstration par Mgr Grandin, le clergé et tous les fidèles . . . Les colons campèrent dans la maison des engagés, et soit ruse ou effet de la provindence, ce dont on peut douter, le matin du lendemain, M. Auvé qui avait ses homesteads au nord comme nous l'avons dit, était venu rencontrer les colons et leur insinua que le terrain projeté pour s'établir à Stony Plain était rocailleux comme son nom l'indique, mais que chez lui il y avait de belles terres, sans roches, faciles à défricher, etc., de sorte que quand l'Abbé Morin, après sa messe vint pour visiter ses colons, ils étaient presque tous partis avec M. Auvé pour le lac des Oeufs, et il se mit de suite en route pour les retrouver. Il les trouva satisfaits de ce qu'ils voyaient et de suite ils se mirent en devoir de choisir leurs lots,

---

Cette page a été généreusement offerte par M. et Mme Joseph Therrien

oubliant Stony Plain. De même M. Morin fit-il pour Beaumont où il y avait déjà des colons d'établis.

Mais on se demande pourquoi pas au delà du Lac des Oeufs? de l'autre côté de la petite rivière qui décharge le grand lac des Oeufs dans le petit et de là dans la grande coulée qui conduit à la rivière Saskatchewan. Le Lac des Oeufs était alors le bout du monde quoique la mission y avait du terrain avec ranch de moutons, Brunet, Paul Auvé et autour du Lac à l'ouest quelques familles métisses, J. B. L'hirondelle, Logan, Savard, J. Beaulieu. Cependant du côté nord et est il n'y avait encore personne qui eut osé traverser la petite décharge et les quelques milles de forêt, d'épinettière qui bordaient la rivière au nord . . . un grand feu de prairie ayant détruit presque tout ce qu'il y avait de bois, de broussailles à partir de la réserve Alexandre à l'ouest jusqu'à l'embouchure de la rivière Esturgeon dans la Saskatchewan. Il n'y avait que la vieille trail qui suivait le tour du lac des Oeufs et venait aboutir à la place de campement, tout près d'un ruisseau qui fournissait une belle eau limpide de source en hiver comme en été.

## Les pionniers

Alors un peu comme partout ailleurs autour de ce petit ruisseau, les premiers colons furent des chercheurs de homesteads. Il est cependant impossible ici de nommer tous ces braves pionniers qui osèrent s'aventurer au delà du Lac des Oeufs et de l'épinettière qui bordait le côté de la décharge du Lac des Oeufs à environ 6 milles au nord de Morinville. Il appartenait à deux jeunes Français M. Eugène Ménard et M. Théodore Gelot, ce dernier encore très vivant à 91 ans, de prendre les premiers homesteads. Ils venaient de la Californie sur renseignements trouvés dans une brochure de l'Abbé Morin colonisateur et sur les renseignements pris sur place; ils décidèrent d'aller plus au nord suivant pour cela la vieille trail Victoria en direction nord qui passait le long du lac des Oeufs et ensuite à travers forêts, petites prairies, marécages, ruisseaux, pour aller rejoindre l'autre trail Victoria en direction d'Athabaska Landing, un peu en deça de la fameuse place de campement.

Ils trouvèrent ce qui leur plut, terre, planche, riche en humus, assez facile à défricher soidisant et chose avantageuse dans le temps, les deux lots se trouvaient juste sur la trail en question . . . Ils y bâtirent là leur habitation en logs prises sur la place même et, sur la ligne médiane est-ouest de leurs lots voisins de manière à pouvoir faire leur résidence chacun chez soi. Ceci en 1894 . . .

Quelque temps après, un colon de langue allemande M. Weber vint prendre un lot voisin, il y demeura quelque temps mais abandonna la partie . . . de sorte nos petits Français comme on les appelait alors et encore aujourd'hui demeurent seuls dans ce coin pendant 4 ans personne n'osant affronter la solitude qui régnait au nord du settlement du lac des Oeufs . . . cependant que la seule route du nord passait par

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme W. Lecavalier

là et était bien connue des voyageurs, surtout des fréteurs d'hiver . . .

Parmi les autres qui vinrent ensuite et traversèrent dans le voisinage du petit ruisseau sans nom, le fameux Creek connu alors sous le nom de place de campement, vu qu'il y avait quelques arpents d'éclaircis sur le bord du ruisseau et de la belle eau de source toujours à la portée hiver comme été, on trouve Philias Morin et ses parents, Omer Pouliot, Dams Demers et fils Alfred, Johnny Lalonde et J. Perras, Jos Bolduc, Alphonse Bouet, Ulric Marcotte, Joseph Duchesneau, Freddie Demers, Bouclin, Buckoski, et du côté des sources (Springs) au nord ouest les familles F. X. Trudel, Bourgeois, Buhchen, Hamel et au centre, les familles Chalifoux, Massie, Euclide Perreault. Et en 1899 arrivent du Michigan les familles Pat et Hubert Létourneau, Louis Bachand, Jos Garneau, Jos Morin, Calage, St-Martin, Tieulie, Stack Garneau, Jos Bouchard. Puis en 1900 arrivent les familles Pierre Belley, Pit Vincent, Odilon Casavant, Wilfrid Fortin, M. Tremblay, Elie Girard, Baert, Potvin, Coulombe, Gagné, Perras, Ringuette. En 1898 arrivent aussi l'Abbé Bouchard pour prendre homesteads et faire du ministère jusqu'au Beaver Hills, Vegreville etc., ayant tout de même pied à terre avec ses vieux parents dans l'appentit construit à côté de la chapelle.

## A propos de colonisation

A propos de colonisation voilà ce que l'on écrivait il y a vingt cinq ans dans une brochure intitulée: "L'Evolution de la race française en Amérique à la 147—Repatriment". "Le meilleur moyen de repartiment est celui d'Edmonton, Alta. 28 paroisses y ont été établies. St-Albert, Morinville, Lamoureux, St-Emile de Legal fondé vers l'an 1903 avec plus d'une trentaine de familles canadiennes françaises, dont un bon nombre ont été repartriées au Etats-Unis. Nos compatriotes franco-américains, confiants en leur courage et en la persévérance de leurs efforts ne craignaient pas de s'aventurer dans les plaines de l'Ouest et d'y jeter les bases de colonies qui ne tardèrent pas à se multiplier et cela même à des distances éloignées des chemins de fer; ils s'y livrèrent à l'élevage et à la culture des grains; ils réussirent, la Providence leur aidant et leur fournissant sans leur réclamer beaucoup de travail manuel de plantureux pâturages . . . Mentionnons en passant les paroisses de Bonnyville, St-Paul, St-Lina, St-Vincent, Lac La Biche, Plamondon à 100 milles et plus au nord et est des chemins de fer. De même une quinzaine de paroisses de langue française dans la région de la Rivière la Paix à 300 milles au nord de la Capitale Edmonton."

Le bureau d'immigration des Etats-Unis dirigea chaque année plusieurs familles de langue française vers les districts de l'Ouest et s'efforce avec la coopération des missionnaires-colonisateurs de les grouper dans les centres organisés. Ces colonies, comme on le sait, sont implantées dans les meilleurs districts, parce que boisés. Les Canadiens français sont des défricheurs-nés et n'ont pas peur de la forêt qui d'ailleurs n'est point si redoutable dans les prairies de l'Ouest; dautres

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme Théodule Brisson

préfèrent la plaine où le défrichement est plus facile, mais le sol pas aussi fécond et les récoltes plus incertaines.

Et c'est ainsi qu'ils sont venus des Etats-Unis et de l'Est du Canada ces nombreuses familles pour s'établir sur des fermes de culture mixte comme dans la province de Québec. Ces recrues nouvelles ont eu pour effet de réjouir ceux qui rêvent de survivance française. Il confirme et solidifie l'espoir, car au contact des nouveaux arrivés, le vieil élément devra indubitablement renaître à la vie nationale et la race s'affirmer sans défaillir avec cet apport de sang nouveau...

**Ouvrons une parenthèse** ici pour rendre hommage aux missionnaires colonisateurs dans cette partie du pays, nous avons mentionné au début le nom du premier de ces apôtres l'Abbé Morin qui a eu des successeurs dans les Abbés Ouellet, Normandeau, Boucher, les Rév. P. Giroux, Boyer, Hamelin etc., et parmi les laïques, agents d'administration, il est un nom connu de tous, celui de M. Laforce qui vint en 1914 avec une excursion de l'Abbé Normandeau, prêtre colonisateur et quelques temps après sa visite, envoya son père qui acheta plusieurs fermes pour y établir ses nombreux fils autour de lui à Legal même. M. Ernest Laforce est sans contredit l'agent de repatriement et de colonisation qui a rendu le plus de services à ceux de sa race partout au Canada comme aux Etats-Unis, par ses écrits, ses conférences, ses excursions en accompagnant lui-même des contigents de colons jusqu'à la Rivière la Paix. Aussi l'Alberta de langue française lui doit une dette de reconnaissance pour les services rendus avec tant de dévouement, de conscience professionnelle et de dépenses d'argent, de temps, de conseils, de démarches incessantes auprès des autorités du gouvrnement, civiles et religieuses.

N'oublions pas non plus ces curés de campagne qui ont été les facteurs et organisateurs de la plupart de nos paroisses de langue française en Alberta. Ils sont les héros oubliés de notre épopée religieuse.

Une remarque en passant... Les oeuvres de Dieu ont souvent plus a souffrir des obstacles suscités par la pusillanimité des bons que la malice des méchants et ces obstacles sont ordinairement plus difficiles à surmonter que les autres. En effet quand un dessein est blâmé par des gens dont la vertu et les intentions sont connus de tous, on est plus tenté de croire que ce dessein manque de sagesse que lorsqu'il est attaqué par les méchants. Il faut un courage et des vertus héroïques pour lutter contre de telles épreuves; il n'y a que des hommes de Dieu pour en sortir vainqueurs.

## Première visite de M. Morin

**1898:** La première visite de M. l'Abbé Morin se fit en 1898 accompagné de M. l'Abbé Bouchard missionnaire. La première messe fut dite dans la maison de M. Philias Morin. On pouvait alors compter environ 15 familles reparties sur un territoire de 10 milles à 12 milles carrés.

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme Paul Montpetit

**1899:** L'Abbé Morin amène enfin Mgr Legal choisir une place d'Eglise. Ils suivirent le trail, la seule route ouverte jusqu'au ruisseau, place de campement susdit et qui semblait être le centre des terrains pris par les colons jusqu'à date... L'endroit semblait des plus propices, presque à la fourche des routes nord et sud, sur la route ouverte, près du ruisseau et de l'eau en quantité dans les sources qui en fournissaient hiver comme été. Mais le terrain appartenait au C.P.R., cependant un échange fut fait avec le gouvernement pour les 40 acres que le gouvernement des Territoires du Nord Ouest, octroyait gratuitement aux différentes dénominations religieuses pour fins religieuses et éducationnelles aux conditions à peu près semblables à celles du homestead, résidence de 6 mois par année, amélioration, etc.

## Revenus, ouvrages, gages, vie des colons

D'argent d'abord, les colons qui vinrent, en général, n'avaient que le juste nécessaire pour payer l'entrée de leur homestead, $10.00 environ, et juste de quoi aussi installer un shack, ou un iglou, un petit poêle en tôle, quelques ustensiles de cuisine les plus indispensables, quelques couvertures, hache, scie, instruments de travail les plus nécessaires à ceux qui étaient seuls, les célibataires ou bacheleurs... Mais comment pouvait-on vivre ainsi sans provisions de bouches au moins pour quelque temps? Voilà un exemple entr'autres; les colons Ménard et Gelot après avoir fait leur installation primitive et à peu de frais, se demandèrent à l'automne comment ils hiverneraient—pas d'ouvrage nulle part, pas d'argent pour acheter la farine essentielle pour cuire le pain ou la galette, ils allèrent trouver le curé Jolicoeur de Morinville qui leur avança la farine pour passer l'hiver... Le reste des provisions se composait de lièvres, perdrix, poules, et quand il se trouvait une occasion de gagner en ouvrage, on échangeait du temps pour du lard salé.

A part ce menu très menu, quelques uns des colons pouvaient tuer un chevreuil ou un orignal à la chasse ou encore aller prendre quelques poissons dans les lacs. Disons en passant qu'aussitôt le colon installé au printemps, il avait le soin de défricher à la hache et à la bêche quand il ne pouvait faire autrement un petit coin de terre où il semait ou plantait graines de légumes, de patates, oignons, carottes, choux, etc, qu'il entourrait d'une palissade pour les protéger contre les animaux errants... de sorte que à l'automne on pouvait compter sur une provision suffisante pour hiverner des produits du jardin-potager... Quant aux désserts, on avait quantité de petits fruits sauvages, fraises, framboises, bluets, pembina, que l'on s'ingéniait à mettre en conserves; quelques ménagères plus industrieuses savaient faire de magnifiques sirops avec gadelles sauvages, petites poires, saskatoons.

On vivait évidemment de beaucoup d'espoir, de confiance en l'avenir, on escomptait sur la divine providence pour pouvoir un jour à venir établir les nombreux enfants autour du foyer paternel. Les premiers colons, les pionniers de Legal ont connu les difficultés, les

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme Louis Chauvet

privations d'ordre économique, national, culturel et religieux qui font verser bien des larmes et bien des sueurs. La jeune génération n'est peut être pas au courant de cela et ne s'intéresse peut être pas à connaître et apprécier ces héros au caractère d'acier qui se sont taillé un domaine, un patrimoine dans la verdure de nos forêts ou dans la monotonie de nos vastes plaines. Mais il faut et c'est un devoir des écrivains de l'histoire de Legal de leur faire savoir comme c'est le devoir des plus âgés de se souvenir et de faire profiter les jeunes des leçons qui s'en dégagent.

Loin de toute communication ferroviaire, ayant à voyager dans des sentiers à peine tracés, privés de tout confort et commerce avec les compatriotes, sans secours religieux, sans école, installés dans des cabanes de fortune, en proie à la pauvreté et vivant du strict nécessaire, les défricheurs de cette partie du pays ont connu les durs labeurs, l'amertume des premiers sillons.

Avec sa vaillante et courageuse épouse, unis dans le bonheur comme dans les épreuves, ils eurent patience et courage d'attendre les jours meilleurs qui vinrent plus tard... Sincèrement patriotes, ils payèrent souvent de leur personne et de leur bourse pour le maintien du verbe français sur les lèvres de leurs propres enfants. Nous n'aurions qu'à rappeler les sacrifices qu'ils s'imposèrent pour construire un temple digne de Celui qui lhabitera, pour leur contributions aux organisations paroissiales, sociales, nationales, etc.

Quant aux engouements modernes pour les divertissements malsains, quasi païens, ils n'eurent pas de prises sur ces natures droites, franches, sincères et profondément chrétiennes... Chez eux, dans une atmosphère familiale, ils trouvaient leur plaisir et leur joie dans de saines récréations avec leurs voisins que l'on considérait à l'égal de parents.

On a dit au début de ce paragraphe "pauvres colons", pauvres en biens de la terre, argent, confort, etc., mais riches en enfants, en espoir. Si l'on ne connaissait pas alors le confort moderne qui agrémente et parfois complique la vie, ils ne devaient pas trop en souffrir d'être privés... Cette gène n'empêchait pas d'être heureux. Elle nous faisait penser au foyer de Nazareth où le travail et la pauvreté ne chassaient pas le bonheur... Dans les maisons des pionniers, le rire, et les cris des enfants remplaçaient la radio...

**Ouvrages et gages.** Nous venons de dire pour la deuxième fois qu'il n'y avait pas de gages, de moyens de faire quelques piastres pour acheter la farine, un peu de sucre et les quelques articles de première nécessité. Sans doute, on manquait de bien des choses utiles, sinon nécessaires, mais comment se tirait-on d'affaires sans ces moyens à la portée, mais pas à la porte, vu que tous étaient à peu près dans les mêmes conditions financières? C'était parfait pour les toutes premières années, mais avec la venue des colons, sinon argentés, du moins ayant apporté des moyens de gagner et faire gagner les sans-le-sous, comme un certain nombre vinrent avec chevaux, animaux de ferme, vaches, cochons, on changea de l'ouvrage pour défrichement, pour les besoins les plus pressants, comme faire casser du terrain ou mettre en

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme M. Préfontaine

culture un petit morceau de terre pour pouvoir récolter de quoi nourrir la famille d'abord et ensuite les bêtes et faire quelqu'engrais etc.

Disons en passant que plusieurs colons n'avaient pas les moyens d'acheter des chevaux, mais il y avaient plusieurs paires de boeufs domptés; l'ouvrage de tout genre, même pour des voyages à longue distance. Quelques-uns avaient eu la bonne inspiration d'amener surles homesteads quelques vaches laitières, qui remplirent pendant un certain temps les fonctions d'éleveuses, de fournisseuses de lait et de travail de cassage... Dans ces premiers temps, c'était la vraie démocratie pratique. On ne se croyait pas moindre ou moins riche parce qu'un venait au village ou à la messe le dimanche en boeuf... le curé luimême ne s'en faisait pas plus que de raison parce qu'il était le seul à posséder un buggy ou un 4 roues.

Doit-on ajouter pour l'intelligence du lecteur et pour justice envers les pionniers, qu'il n'était pas question alors de "secours direct" de la part du gouvernement de Régina qui était alors le seul dont dépendaien t les Territoires du Nord-Ouest jusqu'en 1905 lorsque les provinces de Saskatchewan et de l'Alberta furent érigées... encore moins secours des municipalités qui n'existaient pas naturellement.

## Moulins à scie et charrois

La Providence avait pourvu et prévu sans doute pour ces défricheurs ambitieux, déterminés et d'un courage à toute épreuve que cette forêt immense qui bordait la petite rivière Vermillion, au nord du township 58 devait être un jour la providence de tout le pays alors colonisé. Des moulins à scie à vapeur, fixes et mobiles envahirent la grande épinettière aussitôt que les terrains des homesteads de Morin ville et de Legal et de la butte Picardville et Vimy furent pris... Des équipes de bûcherons, scieurs, des gens de métier autour des moulins de Steffes, Meunier, des charrois d'importance majeure employèrent tous les équipages et amenèrent une certaine prospérité dans le canton...

Au printemps 1903 un entreprenant M. Théophile Bouclin installa un moulin à scie de l'autre côté du Creek rendant par là un service immense à la colonie en réduisant ces billots en planches, madriers, etc., pour la construction ou les bâtisses qui devaient bientôt remplacer les shacks en logs en même temps qu'il permettait aux colons de pouvoir sinon vendre, du moins, traffiquer de ce bois ouvré pour d'autres nécessités.

Fret: Voilà une autre question assez embarrassante, mais qu'il faut bien mentionner au cours de cette épopée pionnière. . . les charrois de fret au nord pour les compagnies de la Baie d'Hudson, postes de traite et les missions indiennes. . . Disons d'abord qu'il n'y avait pas de chemin de fer jusqu'en 1907 à Morinville, terminus temporaire et en 1911 à Legal. . . de sorte que les transports de marchandises pour le ravitaille-

---

Ceite page a été gracieusement offerte par M. et Mme Jos. Casavant

Hommages aux paroisisens de Legal
et à leur pasteur dévoué
à l'occasion du 50ème anniversaire
de la paroisse

*Le Conseil de Ville de Morinville*

◆

The Town Council of Morinville
extends greetings and congratulations
to the parish of Legal
on the occasion of their golden jubilee
celebration.

*The Town Council of Morinville*

ment du grand nord devait se faire en hiver surtout et ce, par les ayant-besoin de gagner, et ces derniers étaient nombreux. Les prix payés par les compagnies variaient avec les années, et les demandes, mais rares sont les fréteurs qui firent fortune à ce métier là. . .

Dès la gelée venue, nombre de colons abandonnaient même la récolte sur le champ pour aller faire leur charge à Edmonton, de provisions de tout genre pour Athabasca Landing, le Fort McMurray, et même la rivière la Paix à 300 milles. Ces expéditions ou caravanes permettaient aux familles de ces colons fréteurs de se pourvoir du nécessaire en habits et en provisions de bouche jusqu'au retour du voyage qui durait quelques fois de longs mois. . . et pendant ce temps, toujours trop long, la femme, les enfants jeunes encore devaient prendre soin du bétail, du chauffage, des besoins de la maison, des cas de maladies, etc. . . Passe encore pour les maisonnées où il y avait plusieurs grands garçons qui pouvaient disposer de leur temps et de leur équipage pour gagner de quoi s'établir. . . mais il y a le côté moral qui l'emportait sur le côté finance. . . Femmes et enfants laissés seuls orphelins ni plus ni moins alors que le patron se balladait en joyeuse compagnie de caravanes pour ne rapporter souvent que lambeaux, chevaux estropiés, équipages avariés et la ferme à l'abandon, etc., etc. . .

Le pire mal était le départ des fréteurs la veille du dimanche, le samedi après-midi, soi-disant pour gagner du temps. . . mais aussi manquer la messe sans raison valable et au scandal des bons paroissiens. Combien alors le curé eut à lutter contre ces départs de samedi. Finalement, on pouvait voir le dimanche alignées devant l'église des files de traîneaux prêts à partir, mais après la messe entendue. . . Serait-il permis de rappeler un petit trait qui décida les colons fréteurs à assister à la messe le dimanche?

Un samedi après-midi, arrivaient au presbytère les RR. PP. Lefebvre et Husson avec chacun une charge pour le nord. Le Père Husson toujours pressé et pressant, fut mis en demeure par son compagnon (le Père Lefebvre de mettre à l'abri du froid les boîtes de provisions de bouche pour la route) et la raison évoquée. . . c'est moi qui chante la grand'messe demain, et nous partirons seulement après dîner. . . Pour cela, il avait fallu le malheureux exemple du départ du Père Husson avec quatre traîneaux conduits par des Métis juste avant la messe un dimanche qu'il faisait beau, alors que rendu à deux milles, ayant à rencontrer des paroissiens venant à la messe, les charges renversèrent, les chevaux emballés et cramponnés pendant que personne n'osait porter aide, la cloche sonnant à toute volée à l'église et appelant les fidèles. . . Une deuxième raison fut que les deux Mgr Legal et Mgr Grouard durent s'entendre pour arrêter ces départs scandaleux et défense de dire la messe sur le territoire de la paroisse.

Voilà en passant une des tristes difficultés qui se présentèrent au temps des frets. . . Le chemin de fer arrivant en 1911-12, mit fin à cet état de choses qui n'avait certainement pas avancé la prospérité et l'avancement matériel et moral de la paroisse.

---

# La Paroisse de Morinville

est heureuse de présenter à sa voisine,

la paroisse de Legal,

ses félicitations et ses voeux

à l'occasion du cinquantenaire de

sa fondation

Nous nous unissons de tout coeur à vous

pour rendre grâces à Dieu

des bienfaits accordés à la paroisse de Legal

pendant ses cinqante ans.

**LES FILLES DE JESUS**
**du**

*Couvent Notre Dame*

Morinville Alberta



# M. l'abbé Bouchard premier missionnaire 1899-1902

◆

En 1900, il y avait bien plus d'une trentaine de familles établies à demeure. Le service religieux était fait par l'Abbé Bouchard qui avait comme pied à terre chez ses parents à côté de la chapelle, mais il n'y avait pas de service régulier. . . Pour les besoins urgents de la maladie ou du ministère, il fallait avoir recours au curé de Morinville, chose qui n'était pas toujours facile à cause des chemins impraticables en certaines saisons. Or un jour les pionniers se rassemblent et décidèrent de bâtir une chapelle en logs, ce qui se fit par corvées. . . de bonne volonté, et pour la porte, les fenêtres, elles furent données gratuitement par Mgr Grandin. Un appenti à la chapelle fut bâti en 1901 pour loger la famille de M. Bouchard et le curé dans ses visites. A l'automne de 1902, M. l'abbé Bouchard avait fait bâtir une maisonnette de 14 par 18 du côté sud de la chapelle pour résidence temporaire, mais en 1902 il abandonnait son ministère de missionnaire pour être curé de Beaumont.

**Les premiers actes du ministère** furent accomplis par M. l'Abbé Bouchard avant son départ pour Beaumont, car dès 1899, au mois de mai il y eut un premier baptême, celui d'Adélard Garneau, puis il y eut un premier mariage, celui de Hormidas Pelletier et Adelia Leclerc, cette dernière ayant enseigné le catéchisme dans la chapelle, et puis une première sépulture, celle de Mme Ménésippe Massie, en juillet 1901. Ces actes sont vérifiés par le registre de la paroisse St-Emile.

**1902-1903.** Après le départ du missionnaire l'Abbé Bouchard, la paroisse fut desservie une fois par mois de Morinville, par M. l'Abbé Ethier. Mais avec les chemins impraticables du printemps à l'automne et le soin de la paroisse de Morinville qui comptait alors plus de cent familles, la desserte fut abandonnée, et ce pendant quelques mois. . .

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme Eugène Pelletier

HOMMAGES

A ST-EMILE DE LEGAL

DE VIMY

# La Paroisse Notre-Dame des Victoires

Gabriel Caouette, Alfréda Fortier,

Antonio Regimbald

(Marguilliers)

◆

Paul Mailloux, curé.

Mais un incident de mineure importance soi-disant décida du sort de la nouvelle paroisse pour un curé résident à brève échéance. En avril 1903, mourait un pionnier dans la personne de M. Louis Bachand à Legal et par hasard le curé de St-Pierre Villeneuve rendait visite à son confrère de Morinville et le lendemain, il était invité à accompagner le desservant au service du défunt. . . Ce fut l'occasion pour les quelques familles de faire application au curé visiteur de venir prendre charge de cette colonie qui promettait, etc. . . ou comme écrivait plus tard Mgr Legal: "Il y avait un champ immense pour exercer le zèle du colonisateur. . . Sans doute, notre vieil ami l'Abbé Ethier était de connivence avec les desservis de Mgr Legal à qui on écrivait en même temps qu'on faisait connaître la réponse favorable de Mgr Legal qui dans une entrevue subséquente encouragea fortement le changement, disant qu'il y avait beaucoup à faire à Legal, et que St-Pierre pourrait être desservi facilement de St-Albert à 8 milles seulement et avec de bonnes routes, tandis qu'il était encore moins possible pour St-Albert d'aller desservir St-Emile. Cependant pour le moment, il ne fut pas question de la nécessité de la résidence sur les 40 acres. Or décision fut prise en considération et annoncée deux semaines d'avance aux paroissiens de St-Pierre que le curé quitterait le lendemain de la fête de Pâques et St-Albert se chargerait de la desserte jusqu'à nouvel ordre.

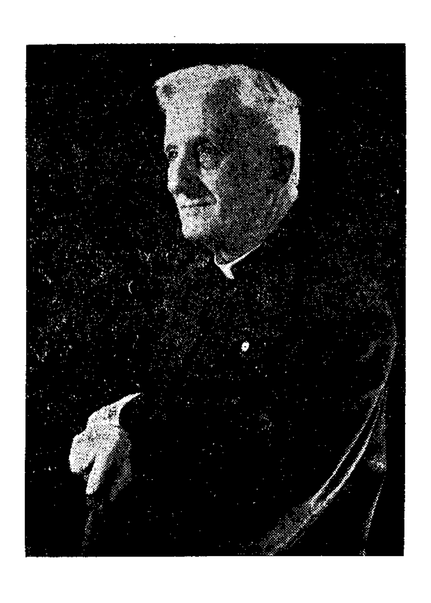


Premier presbytère bâti par l'abbé Normandeau en 1904-05

**1903.** Pâques est passé et dans l'après-midi, trois traîneaux conduits par MM. Fortin, Mercier et Casavant, de Legal, se rendent à St-

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme I. Préfontaine



## M. l'abbé Normandeau
## 1er curé
## 1903-1912

◆

Pierre. On procède à la dépouille du presbytère, et des quelques outils de la remise que l'on charge de nuit pour pouvoir profiter de la gelée du matin. . . Et le lundi matin après la dernière messe et un petit déjeûner chez M. L. Montpetit, on se met en route dans la neige fondante de la tempête du vendredi saint. . . Ce n'est que plus tard dans la soirée que les voyageurs arrivèrent à Morinville distance de 27 milles seulement. . . Le lendemain, dernière étape dans l'eau, la boue et par un soleil d'été. . . Cette dernière étape marquait la première étape d'un curé résident, ce qui marquait aussi la fondation officielle de la paroisse ou mission jusque là desservie par les Abbés Bouchard, missionnaire, et le curé de Morinville.

Une nouvelle période s'ouvre dans ce canton à 12 milles au nord de Morinville et à 36 milles au nord d'Edmonton. . . Il y avait alors une trentaine de familles et autant de célibataires. Sur l'emplacement, ou la place du campement le long du ruisseau, il y avait la chapelle, l'appenti, la petite résidence au sud de la chapelle, la maison de M. Fortin et celle de M. O. Bouchard en pièces sciées.

Un bureau de poste avait été obtenu en 1901 sous l'étiquette de St-Emile de Legal, desservi une fois la semaine du Lac des Oeufs par un jeune L'Hirondelle qui apportait le courrier à cheval, et retournait après dîner laissant le temps de répondre aux lettres pressantes. Quant au bureau de poste lui-même il existait en puissance mais aucune trace de bureau, tout le courrier tenait sur un coin de la table de cuisine chez M. Fortin qui fut le premier maître de poste. Plus tard comme il y avait d'autres bureaux de poste du même nom dans d'autres parties du pays, le département des postes enleva "St-Emile" pour ne laisser que "Legal".

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme E. Letourneau

SINCERES FELICITATIONS

ET MEILLEURS VOEUX

AUX PIONNIERS DE LEGAL

A L'OCCASION DU

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

DE LA PAROISSE ST-EMILE

◆

# Le Conseil du Village de Legal

## Autre parenthèse

Ensemble nous remercions la divine providence en ce jour d'actions de grâces pour les faveurs reçues au cours de ces 50 ans alors que les braves explorateurs vinrent établir leurs pénates dans ces endroits si peu favorables dans le temps; ce sont eux à qui revient le mérite premier, puisque les premiers à venir et à s'y implanter et à demeurer. Ce sont eux en effet qui ont semé et planté ici dans les différentes parties de la paroisse ces petits grains de sénevés qui ont grandi, se sont développés, ont formé des rameaux multiples, sains et vigoureux.

Puis en second lieu, reconnaissance au missionnaire colonisateur, M. l'Abbé Morin qui par ses écrits, sa propagande et ses conseils dirigea les premiers colons ici, venant pour la grande partie des EtatsU-nis d'abord, ensuite venant dire la première messe chez M. Philias Morin avec M. l'Abbé Bouchard nouvellement arrivé au pays. . . Puis l'année suivante 1899, la visite de Mgr Legal amène par le même colonisateur choisir une place d'église et bénir ces plans qui promettaient déjà pour l'avenir.

A propos nous avons rappelé que les premiers colons vinrent s'établir ici en 1894, et années suivantes, et ce n'est qu'en 1898 que M. Morin vint faire la visite et dire la première messe, et l'année suivante seulement qu'il y amena Mgr Legal. Et pendant ces 4-5 années de l'emprise des homesteads par la colonisation à domicile, de proche en proche surtout, on se demande comment ces colons qui étaient tous des catholiques de langue française demeurèrent sans service religieux pendant quatre longues années, sans savoir si jamais ils auraient une paroisse, un missionnaire, un curé résident et tout ce que comporte l'organisation d'une paroisse canadienne-française comme on avait été témoin et dont on avait joui dans les provinces de provenance.

**Remarques.** Deux remarques s'imposent. Mgr Legal ne fut jamais empressé de choisir des places d'église en général et en particulier dans cette partie nord comme à Legal, à la Butte, à Picardville, Vimy, Jeffrey, Clyde, etc. De fait dans tous ces endroits, il fallut attendre que les terrains fussent pratiquement tous pris avant que le curé de Legal décide Mgr Legal d'aller choisir des places d'église et même à Vimy. refuse absolument d'en être question.

Heureusement que dès les débuts de ces colonies du nord à partir de 1903 le curé de Legal allait de son propre chef, sans mandat autre que le besoin moral et financier et la survivance de ces petits groupes et cela jusqu'en septembre 1907, alors qu'un Abbé Bertrand vint s'installer sur la Butte et desservir tout ce domaine nord-est et ouest.

Pour les premiers pionniers de la première heure avant qu'ils soient desservis par l'Abbé Bouchard dans ses courses missionnaires, les colons allaient faire leurs Pâques à Morinville; et les prières en famille, des réunions de voisins pour réciter le chapelet et faire quelques autres prières le dimanche tenaient lieu comme chez les premiers blancs du grand nord, de messe blanche comme ils disaient. Permettez-moi de citer un auteur canadien qui a vécu ces jours d'attente du missionnaire, de messe, etc. "Dans ces cabanes de bois rond, et de pièces bâties en

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme Arthur Morin

queue d'aronde des arbres de la forêt avoisinante dont ils tenaient la place il y avait plus de bonheur, plus d'espérances légitimes, que bien des maisons bourgeoises n'en contiennent ou n'en contiendront jamais. On avait de la jeunesse, de l'amour, de la vigueur, de la santé: cela suffisait pour faire face aux privations et aux plus rudes labeurs. Plus on avait travaillé le jour, mieux on dormait la nuit. Souvent on s'endormait à genoux, les coudes appuyés sur l'escabeau ou la huche à pain qui servait de siège au milieu d'un chapelet interrompu qu'on laissait à son bon ange guardian le soin d'achever. Il n'en était alors que mieux dit et plus méritoire.

**Deuxième remarque.** Dans la fondation et les débuts de presque toutes les paroisses canadiennes-françaises de l'Alberta, il y eut des Pères Oblats qui desservaient comme missionnaires ou simplement de passage y firent du ministère, mais à Legal, ce furent l'Abbé Bouchard, l'Abbé Morin, l'Abbé Ethier, puis vinrent les curés, tous des séculiers, qui durent vivre par eux-mêmes sans secours directs ou indirects, aide de l'évêché ou des oeuvres apostoliques. De plus avec Mgr Legal et les règlements du diocèse imposés vers 1906, le curé devait payer le cathedraticum, c'est-à-dire 10% du revenu des chaises, et sans faute ni rémission, tandis qu'en 1900 et jusqu'à sa mort en 1902 Mgr Grandin fournissait aux nouvelles paroisses, cheval et voiture, ameublement à Beaumont, St-Pierre, Lamoureux, Morinville, mais rien à Legal où le curé résident dut se servir de ses propres ornements d'église, acheter meubles, poêle, batterie de cuisine, avoir ses propres chevaux, voitures et vivre et souvent faire vivre en attendant les fruits des premières récoltes.

En mai 1903 arrivait un nouveau colon dans la personne de M. Télesphore St-Arnauld qui acheta un lot de M. Marcotte, le défricha, bâtit un magasin qui servit de résidence au nouveau couple alors qu'eut lieu le mariage de ce dernier avec Mlle Marie Normandeau, la soeur du curé qu'il avait connue à Beaumont, lorsqu'il fit la classe de septembre à Noël. Quant au curé il passa l'hiver tant bien que mal dans l'appenti de la chapelle et au printemps déménagea dans le haut du magasin St-Arnauld en préparant les plans et devis et ramassants les matériaux pour la construction du presbytère dont vous trouverez le portrait en ces pages.

## Première visite pastorale

En septembre 1907, Mgr Legal acceptait enfin l'invitation de venir confirmer, bénir la cloche "bourdon de l'Alberta". Le lendemain de la fête première et unique, le curé de Legal conduisait Mgr Legal, accompagné d'un confrère du curé, M. A. Bertrand, de passage à Legal avec le frère Landry, choisir une place d'église sur la Butte où en 1901 il avait obtenu 40 acres du gouvernement. Entre temps tout le territoire au nord et à l'ouest de Legal jusqu'à la ligne de base au township 60 avait été pris en homesteads dont une trentaine de familles

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme Lionel Forcade

y résidaient en permanence et ce fut le curé de Legal seul qui desservit toute la population catholique d'avril 1903 à 1907 alors que M. l'Abbé Bertrand accepta ou se fit accepter temporairement par Mgr Legal avec résidence sur la Butte et desserte de Jeffrey, Picardville, Dunrobin qui s'ouvrait alors.

## Colonisation à domicile

Comme nous avons déjà écrit une page sur le lieu de provenance des pionniers, il nous faut maintenant écrire une autre page non moins intéressante qui a trait à la colonisation à domicile par le curé et la coopération des paroissiens, de la presse, de l'annonce. En même temps que le curé résident arrivaient plusieurs familles du Minnesota, Martel, Parenteau, Lutz, Bordeleau, Boisvert, Nadeau, qui s'emparèrent du coin ouest, puis les familles Lanouette, Rémillard, Labby, Chauvet, Trudeau, Mercier, Pelletier, Montpetit, Lamarche, Brisson, etc.

Comme le curé ne pouvait pas suffire à tout, il fit nommer Jos. Bolduc, un bon vieux célibataire peu pressé, comme agent et guide des colons. . . ce qui fut d'un grand secours pour le placement et le tassement des nouveaux colons qui cherchaient du terrain. Il faut se rappeler aussi que vers 1906 Mgr Legal demanda au curé de Legal d'aller visiter du terrain au nord jusqu'à Athabasca Landing, en vue de pouvoir répondre aux demandes et aux besoins des colons plus ou moins argentés qui devaient sortir du Klondyke après la grande crise. Ces désespérés avaient chargé le R. P. Lefebvre, o.m.i., leur missionnaire d'aller chercher du terrain dans l'Alberta pour s'y établir. . . Après quelques semaines de courses au nord et le long de la Pembina et de la Paddle, le Père retourna au Klondyke et peu de temps après les colons commencèrent à arriver. La grande majorité allèrent prendre homestead à la Peavine et Wabash Valley, dans le grand brûlé de Picardville, quelques-uns à Legal, d'autres à St-Paul, St-Edouard, St-Vincent, et un petit nombre en ville.

Les cadres de la paroisse se remplissent assez vite et naturellement, il n'y avait plus de homesteads disponibles. . . cependant il y avait certains lots à vendre à bon marché, homesteads de célibataires qui ayant patenté leur terrain vendent pour aller courir ailleurs. . . quelques terrains du C.P.R. qui se vendaient $3.00 de l'acre en 1903 et en augmentant de prix à mesure que le pays s'ouvrait par la colonisation, les routes, le défrichement, les organisations municipales, etc. Le C.P.R. ne payant pas de taxes n'avait qu'à monter ses prix aux dépens des pionniers. . . injustice flagrante qui fut un handicap de retard dans le développement de cette partie du pays, inconvénient qui n'existe pas dans le district de St-Paul, Lac La Biche et la Rivière la Paix. . . où seulement quelques sections de terre appartenaient à la Baie d'Hudson et les terrains réservés pour écoles. Ainsi les cadres de la paroisse s'étendaient à 10 milles et à 12 milles de chaque côté, est et ouest, et vers 1910, il y avait 250 familles de langue française dans cette périphérie sans qu'il fut possible d'en établir aucune de chaque côté, ni

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme Roger Cyr

To these pioneers of Legal who have helped to bring this parish to a successful celebration of its 50th anniversary, we extend our congratulations and best wishes.

◆

Aux pionniers de Legal qui ont aidé cette paroisse à la célébration de son cinquantième anniversaire, nous offrons nos félicitations et nos meilleurs voeux pour l'avenir.

◆

The Bank of Nova Scotia

au nord pour Vimy, car au retour de la Butte le 10 septembre 1907, le curé arrêta sa monture à la ligne de correction du township 59 dans la savane qu'il fallait traverser à tout risque de sombrer, alors qu'il y avait à la fourche des routes un endroit dangereux qui avait du être ponté de troncs d'arbres et de branches. . . Tout en laissant essouffler les chevaux, le curé montrant les habitations installées le long de l'ancienne épinettière suggéra à Mgr Legal: "Il y a une place d'église ici et à mi-chemin entre la Butte et Legal"; et Mgr Legal de dire: "On ne met pas d'église dans les épinettes". "Tout de même, répliquais-je, on en met bien sur des buttes où les chemins de fer ne passent point." Et voilà pour un qui a dû attendre dix ans pour qu'en 1917 le même curé sortant de la colonisation et de la paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmonton put enfin gagner son point d'aller là où le curé était parti depuis un mois pour faire le triangle Picardville, Westlock et Vimy dont l'histoire a été écrite au long.

De même pour une autre paroisse à former ou à remplir au nord-ouest de Legal, aux Springs jusqu'à la ligne nord-sud et est-ouest chez Plante et Morasse. . . Au retour de Picardville en mai 1908, pour confirmation et choix d'un site d'église, les paroissiens intéressés avaient été avertis le dimanche précédent que Mgr Legal serait à dîner chez M. T. L'Abbé le lundi et de s'y rendre présenter leurs requêtes, etc. Personne ne s'y montra. Chacun voulait avoir l'église à sa porte, chez Trudel, L'Abbé, à l'école voisine, etc. Dans le temps il était question de savoir où passerait le chemin de fer allant au nord et c'était le statu quo absolu dans tout le territoire. Il était impossible de rien faire. Monseigneur lui-même envoya une dernière lettre disant que si le chemin de fer allait passer tout droit au nord de Morinville suivant la grande route à deux milles à l'ouest, il y aurait probablement changement. Et les colons établis à 10 et 12 milles de Legal semblaient satisfaits et attendaient; ils étaient desservis de Legal sans être obligés de faire aucun sacrifice, comme paiement de dîmes, support d'église, se trouvant en dehors des limites, etc.

## Chemin de fer

Puisque nous sommes sur ce chapitre du chemin de fer, aussi bien décrire la situation ferroviaire à Legal. . . Depuis quelques années, le chemin de fer C.N.R. avait un terminus à Morinville, cependant qu'il était bien entendu qu'il devait continuer sa ligne jusqu'à Athabasca Landing un jour ou l'autre.

Or en 1910, trois tracés de lignes furent faits en direction nord et est vers le petit village de Legal. Les arpenteurs suivirent le côté ouest du creek passant sur le lot de M. St-Arnauld et plantant un pavillon sur un des poteaux du puits de W. Fortin et de là filèrent en ligne droite au nord; mais rendu au creek, ils revinrent sur leurs pas à cause de la côte du creek qui devait avoir 40 à 50 pieds de profondeur. Le lendemain ils partirent à la tête de ce petit ruisseau près de chez Ménard et Mercier, Duchesneau, ils traversèrent la savane en arrière de chez Marcotte et plantèrent leurs petits poteaux indicateurs en ligne

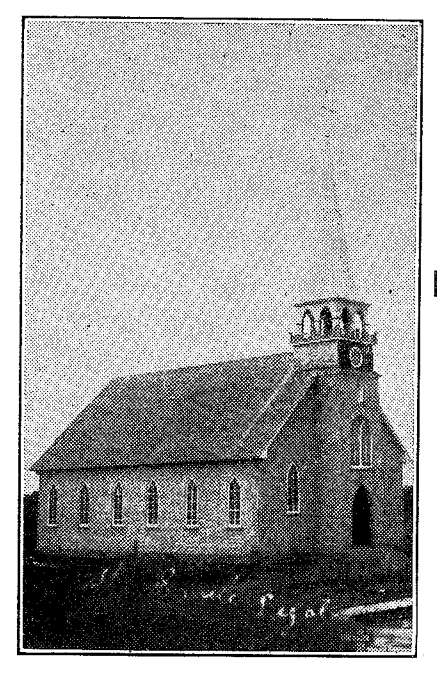
---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme Albert Pelletier

directe passant sur le terrain de l'église, un peu à l'est du cimetière et ils descendirent ainsi de biais en suivant l'ondulation lente du creek jusque chez St-Martin et Hubert Letourneau. Tout allait pour le mieux, les arpenteurs qui campaient chez le curé paraissaient satisfaits de la courbe et des niveaux, de la belle eau de source qui coulait chez Marcotte, etc., et du beau site plat juste en face de l'église à une distance de quelques arpents seulement de l'église qui serait toujours le centre du village. Lorsque les plaques de fer, couronnes indiquant la décision finale et l'adoption du dernier tracé furent placées sur les poteaux indicateurs, l'avocat Dubuc qui gérait les affaires de la Compagnie C.N.R. vint visiter le terrain en compagnie de M. T. St-Arnauld. Ils allèrent tous deux chez le citoyen propriétaire et après quelques explications lui demandèrent son prix pour un morceau assez grand pour y établir les usines, voies d'évitement, etc. La réponse fut de $1,000.00 de l'acre. . . plus que ne valait le homestead entier. Alors les arpenteurs bien désemparés enlevèrent les poteaux et filèrent à l'ouest faire un nouveau tracé à un mille et demi suivant une petite vallée et c'est là en plein champ que se trouvent la gare, élévateurs et quelques habitations d'accommodation. Et c'est la réponse à ceux qui demandent pourquoi le chemin de fer à cet endroit, si loin du village.

## Suite de la construction du chemin de fer

Lorsque le chemin de fer se construisit à l'endroit actuel, les questions de statu quo, de divisions tombèrent d'elles-mêmes, et l'on commença à s'organiser pour bâtir au plus tôt.



Première église de Legal

bâtie en 1911-12

The Board of Trustees, the Superintendent

and the Secretary-Treasurer of

# The Sturgeon School Division No. 24

ar pleased to offer GREETINGS to the

PARISH OF ST. EMILE

on the occasion of its

GOLDEN ANNIVERSARY

Best wishes to the pioneers of Legal: may prosperity and happiness be yours in the continuing development of the parish in the years ahead.

Mr. Robert Scott, Superintendent
Mr. Ernest Meaden, Secretary
M. Paul Chauvet, President, Vimy
Mr Art McCue, Vice-Pres., Gibbons
Mr. Tobie Cunningham, Alcomdale
Mr. Hugh Allan, Bon Accord
Mr. W. Veness, St. Albert
M. Ladis Messier, Legal

Inutile de dire que la vieille chapelle en logs était depuis trop longtemps trop petite pour une population de 250 familles. C'est pourquoi en attendant on avait bâti un appenti à la devanture et ajoutait un petit choeur à l'arrière. ne remarque en passant. Chaque année une lettre de Mgr Legal affirmant catégoriquement que jamais la place de l'église serait changée était lue au prône pour empêcher les divisions est et ouest de vouloir un changement pour les raisons qu'il y avait de la place pour deux belles paroisses à environ quatre milles de chaque côté est-ouest, et que le centre d'autrefois ne répondait pas aux besoins actuels de la population catholique. . . Dans cette lettre répétée chaque année, Monseigneur mettait de l'avant que les 40 acres étaient donnés par le gouvernement pour fins religieuses et éducationnelles avec certaines conditions de résidence, améliorations, etc., comme pour le homestead, et que si le site était changé la paroisse perdrait la possession. Cependant sur demande de quelques paroissiens qui voulaient s'établir au village sur des lots du terrain de l'église à l'est du creek, Monseigneur répliquait que des lots pourraient être loués pour 99 ans, mais sans obligation ou option d'achat, ce qui s'avéra inutile.

## Comité pour la construction de l'église

On se mit donc à l'oeuvre de partout, on alla dans le bois à 30 milles au nord, les charrois se firent en temps et en octobre 1911, la nouvelle église était debout, couverte et prête à recevoir sa finission extérieure au printemps par la pose de la brique, etc. Cette brique faite sur place avec sable et ciment coûtait simplement le sac de ciment à un dollar et le sable avait été rendu sur place par corvées sans frais. Le contrat pour la pose de la brique fut octroyé aux Frères Jacob, de St-Albert, entrepreneurs en la matière, et l'ouvrage ne languit pas vu qu'en fin d'octobre la brique était posée sur toute la surface de l'église, de la sacristie, quoiqu'on ait écrit que la chose fut réservée au successeur de M. l'Abbé Guertin, et le premier décembre 1912, la première messe y était chantée. Il y avait alors système de chauffage, table de communion, un autel temporaire, les stations du chemin de croix, les bénitiers, et la belle lampe du sanctuaire donnée par M. le curé pour veiller à sa place en souvenir.

Le lendemain le curé partait pour Lamoureux où il avait pied à terre pour commencer sa charge d'organisateur de la colonisation. Le bilan de la paroisse était alors de plus de 250 familles, 7 écoles, avec 230 enfants, chemin de fer, village organisé en municipalité, routes passables, fermes défrichées et en production, optimisme sur toute la ligne, organisations paroissiales, sociales et nationales pleines de vitalité. On aurait pu en ajouter encore bien des lignes sur la bravoure et la générosité des pionniers dans les longues heures de travail et de dévouement à la construction de cette première église, mais Dieu sait ce qu'ils ont de mérites.

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme André Sylvestre

## Les écoles

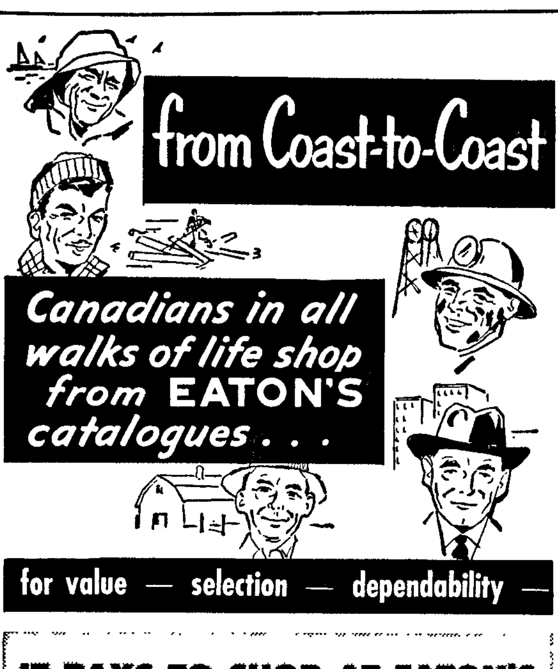
Revenons un peu en arrière pour dire un mot des écoles. En 1903 les habitants de l'est de l'église faisaient application pour un arrondissement scolaire, et venaient prendre à l'ouest jusqu'à la ligne du township 25 en haut de chez M. Pierre Belley, juste un mille à l'est de l'église. Le curé dut faire opposition à cet envahissement, et le département d'éducation refusa d'acquiescer à leur requête et alors de nouvelles bornes furent assignées pour le premier district scolaire de la paroisse auquel on donna le nom de Diligence. L'école fut bâtie en 1904 par M. Noël Boisvert, les premiers commissaires furent M. Bouclin, M. Tom Stack et M. Jos. Bouchard, le premier maître M. J.-B. Côté.

L'année suivante, les habitants établis au nord-ouest de l'église firent application pour un autre district scolaire et comme les précédents, voulaient prendre jusqu'à un mille au nord de l'église. Par deux fois, les contribuables rejetèrent ces bornes et par conséquent l'ouverture de tel district. Cependant il y avait dans ce coin là déjà plus de 35 enfants d'âge scolaire. Finalement de nouvelles bornes furent assignées avec le site de l'école sur la ligne du township 58, non pas à la fourche des chemins, mais comme à Diligence à un-demi mille à l'ouest. Ce district scolaire porta le nom St-Emile. Construction de l'école en 1907 par M. P. Letourneau; les premiers commissaires furent les suivants: M. Alphonse Garneau, M. Gédéon Demers et M. Emile Casavant. Le premier maître M. Patrick Monaghan.

**Remarque.** On se demandera peut-être pourquoi à ce temps-ci il n'y avait pas encore de district scolaire au village, pendant que des deux côtés il y avait écoles bâties et en opération depuis deux ou trois ans. Toujours la même réponse. . . Les familles habitant le village n'avaient que de jeunes enfants et en quantité à peine suffisante pour former un district. Une deuxième raison militait, à savoir si le site de l'église ne viendrait pas à changer avec l'arrivée du chemin de fer. Et la dernière raison, pendant tout ce temps de délai, on n'avait pas à payer de taxes. Les retards occasionnés pour l'ouverture d'un district scolaire amenèrent encore d'autres divisions, et injustices envers ces nombreux enfants qui étaient ainsi privés d'instruction et d'éducation par l'obstination et le refus des gens du village qui ne se pressaient point pour demander d'avoir une école pour les raisons mentionnées ci-dessus. Mgr Legal ne voulut rien faire d'une autre côté pour aider financièrement et moralement à régler ces divisions des deux côtés de la paroisse est et ouest qui s'entendaient et non sans raison pour écraser le centre. Cependant le curé faisait les demandes au bureau d'éducation, annonçait les assemblées, allait lui-même afficher les dates des assemblées au bureau de poste et sur les poteaux de téléphone, et personne ne venait aux assemblées. Finalement comme le curé était entre deux feux, il finit par perdre patience et abandonna la partie, laissant aux intéressés le soin de se débrouiller avec le département. Ce n'était que justice d'ailleurs. Sur ces entrefaites, le département qui jusqu'à date avait été trop indulgent en faveur des gens du centre en

---

Cette page a été gracieusement offerte par M. et Mme Noël Tieulié




Go shopping from the comfort of you home, the easy EATON mail Order way. Choose your order from EATON'S current Catalogue and enjoy the widest selection of merchandise and the best all-round values available in Canada.

THE T. EATON Co. CANADA LIMITED

---

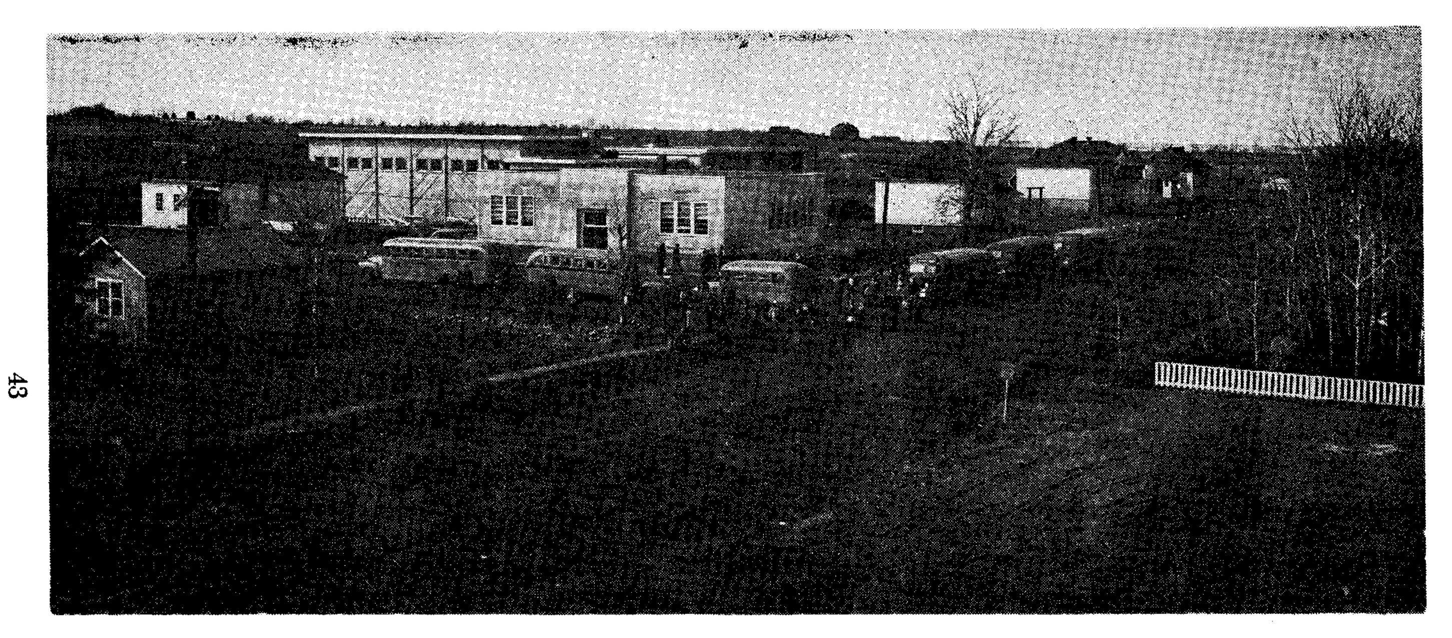
MEILLEURS VOEUX

A A PAROISSE DE LEGAL

Church Supply Wholesale Ltd.

P. Chatain, prop.

10018 - 109e rue Edmonton, Alberta



Les écoles de six districts scolaires de la campagne ont été centralisées au village en 1947, avec l'inauguration du système des Grandes Divisions.



les protégeant contre les ambitions un peu exagérées de leurs voisins, les mit en mesure de faire les démarches voulues, assemblées, etc., pour s'organiser en district d'école. Une assemblée enfin eut lieu qui décida en faveur et rapport fut fait au département. Mais n'allez pas croire que l'école fut bâtie aussitôt. Des démarches furent faites pour suspendre les travaux et ce parce qu'on voulait avoir l'école au centre géographique du district, à un-demi mille au sud du village. Malgré les protestations des plus intéressées du centre, ses protestations furent sans résultats autre que de retarder encore quelques mois le rôle d'évalution et les taxes. Finalement décision fut prise par le département pour le centre géographique et l'école fut bâtie vers 1908 à un-demi mille sur la route du sud. Et les choses en restèrent là jusqu'au moment où le village s'étant développé suffisamment pour obtenir sa charte d'enregistrement comme village, une clause de l'Acte des Ecoles donnait droit au village incorporé à déménager l'école au village devenu par là le centre géographique sinon logique. Et par un beau lundi matin, les engins à vapeur transportèrent école, écoliers, maîtresses au village. Ce fut en 1912. Nous reviendrons plus tard pour donner la situation telle qu'elle existe aujourd'hui des écoles du village.

A peu près en même temps que se construisait l'école du village à un-demi mille sur la route sud, le district de Bruyère se formait au sud-est, dont l'école fut bâtie en 1908 par M. Lemire, dont les premiers commissaires furent M. Jos. Bruyère, M. Massé, M. Lévasseur et le premier maître, M. J.-B. Côté.

En 1911, fut formé un autre district dans la section nord-ouest et appelé Fairydell; l'école fut bâtie par un M. McMillan, les premiers commissaires furent M. Sam Cyr, M. Alphonse Pelletier et M. Peter Reid, et la première maîtresse, Mlle Thornly.

Vers le même temps un autre district fut formé dans le coin des Springs et qui fut baptisé Springfield. Nous n'avons pas pu obtenir d'autres renseignements sur les détails de fondation de ce district.

Puis vers 1916 un autre district fut formé dans ouest Legal a quelques milles à l'ouest du grand chemin, ce district fut nommé Ouest Legal, dont l'école fut bâtie par un M. Lambert, d'Edmonton, dont les premiers commissaires furent: M. Frank Rémillard, M. John Rivard et M. Adélard Maurier, et la première maîtresse, Mme Henry Lamarche.

Puis enfin un dernier district scolaire en campagne au sud, celui de Pontiac, en 1927, dont l'école fut bâtie par M. E. Leblanc, dont les premiers commissaires furent: M. E. Leblanc, M. Elie Lorieau et M. Jos. Krauskopf et la première maîtresse, Mlle Yvonne Tellier.

Revenons maintenant au village pour considérer brièvement la situation telle qu'elle est. Depuis l'année 1947, les écoles de campagne ont été centralisées au village selon le plan scolaire des grandes divisions, création du nouveau gouvernement Crédit Social. Donc il y a actuellement au village 13 classes, dont 4 au couvent et les autres dans les écoles transportées de la campagne, ainsi que la première école du village et la haute école construite quelques années auparavant. Actuellement une nouvelle école de huit classes et auditorium est en construction et sera prête pour le prochain terme. Nous avons actuellement un personnel enseignant de 14 maîtres et maîtresses dont la principale est la Rév. Soeur Lapointe, et un total d'élèves de plus de 425.

Avec le plan des grandes divisions d'école, la paroisse de Legal se trouve située dans la Division Sturgeon. La Division au point de vue administration est composée des personnages suivants: Un surintendant, actuellement M. Scott, un secrétaire, M. Meaden, bureau central à Morinville; un bureau d'administration composé de cinq membres qui représentent les différents districts qui font partie de la division. Nous sommes heureux de dire que c'est un des nôtres M. Paul Chauvet qui est président de ce bureau depuis la fondation de la Division en 1947. Actuellement le village de Legal est représenté aussi au bureau par M. Ladis Messier. Il reste aussi heureusement en fonction le bureau des commissaires locaux, qui ayant évidemment moins de responsabilités qu'autrefois, tiennent quand même à ce qu'il leur reste de pouvoir pour la sauvegarde de nos droits français et catholiques. Ces commissaires locaux sont actuellement M. Léon Préfontaine, président, M. Arthur Morin, secrétaire, M. Adélard Dechamplain, M. Jean Tieulié, M. Eugène Pelletier.

## Jeux, clubs et soirées

Chacun a entendu répéter les paroles significatives des commencements des colonies à Rome et à Athènes avant l'ère chrétienne, lorsque ces deux pays étaient à l'apogée de leur puissance et de leur gloire. Rome étant alors maîtresse de l'univers connu. Deux mots résumaient leur ambition, leur programme comme de nos jours ces deux mots restent le programme d'action dans l'univers entier, surtout dans les



Photo du premier club de baseball

entreprises de grande envergure, fondations de colonies, organisations sociales. Panem et cirtercenses: Du pain et des jeux.

Nous avons dit au paragraphe des pionniers leurs moyens de vivre, leur finance, etc., et les quelques atouts qui permirent à ces braves de demeurer sur leurs positions, de les développer en attendant de meilleurs jours. La seconde condition, la vie sociale, par lieu de réunions dans un endroit choisi par les autorités religieuses et civiles, chapelle, salle, organisations de quelques loisirs. On comprend que ce ne fut que lorsque les familles furent installées, bâties, en lieu de vivre que les relations sociales devinrent un facteur important dans la vie paroissiale. Il fallait des jeux pour la jeunesse qui poussait, tant pour faire diversion avec le travail quotidien que pour établir cet esprit de communauté, de liaison, de compréhension entre nouveaux venus étrangers les uns aux autres, aussitôt le printemps venu et les voyageurs de leurs longs voyages des chantiers, il fallait une détente, et amusements. Aussi le jeune curé organisa des petites courses de chevaux, des concours de tir à la carabine et un peu de baseball sur le terrain de l'église, le seul endroit propice et central. Puis vint l'organisation définitive d'un club de baseball en 1917 au témoignage de M. Louis Normandeau, premier capitaine. On se rappelle les noms Provost, Laporte, Jean Rivard, Poisson, Blais, les frères Boisvert, Stack, Lamarche, Nadeau, etc. M. Ménard agissait en qualité de président. Une première râfle fut faite pour équiper le club de costumes et accessoires nécessaires, le fameux club de Legal en ces jours était reconnu comme un des plus redoutables.

On rapporte aussi les exploits d'un club de hockey dont M. Louis Normandeau fut le premier capitaine et qui aussi fit fureur.

Dans les années qui succédèrent d'autres organisations sportives furent fondées et furent confiées tour à tour à un Comité des Jeux, Chambre de Commerce et actuellement à l'Association du curling.

Les soirée paroissiales furent aussi un facteur important dans la vie sociale, soirées dramatiques, de musique, de chant, parties de cartes, parties de paniers, et on nous dit que malgré qu'il y avait peu d'argent dans le temps on faisait plus de revenus avec ces soirées qu'on en fait aujourd'hui avec les grands bazars et pique-niques. On nous prie de remarquer aussi qu'on allait jamais en dehors de la paroisse pour ventes de billets de bazar ou râfle, comme il se fait souvent aujourd'hui.

Parmi les chantres de la première heure aux offices religieux et autres, on remarque les noms suivants: M. Jean Calage, Jos. St-Martin, J. Morin, Del. Coulombe, Jos. Archambeault, Ed. Morissette, Philippe Gagné, Arthur Carrière, Louis Normandeau, Donat Bougie, Horace Montpetit, et pendant les vacances 1908 Camille Duguay, neveu de Lomer Gouin.

Parmi les organistes aussi de première heure mentionnons Mlle Cécile Bouchard, devenue Mme Harmel Potvin, Z. Lord, musicienne et chanteuse dépareillée. Et aussi Alphonse Garneau avec son violon enchanteur qui pouvait accompagner messe, cantiques, tout par coeur, par oreille.

## Autres organisations paroissiales plus récentes

Nous avons parlé des organisations paroissiales des débuts de la paroisse, et maintenant disons un mot sur les organisations plus récentes.

Sous le règne de M. l'abbé Emile Tessier les paroissiens sentirent le besoin d'organisations d'entre aide mutuel, et se mirent à l'oeuvre pour la fondation d'une caisse populaire et une coopérative.

Ce fut un dimanche, le 6 juin 1943, à la suite de cercles d'études tenus à domicile dans tous les coins de la paroisse, à la salle paroissiale que M. Fitzpatrick et M. Gould, employés du gouvernement de cette province, sont venus à Legal dans le but d'organiser définitivement la caisse populaire. Environ 200 personnes étaient présentes à cette assemblée où furent signés les documents d'incorporation, et où furent élus les premiers responsables dont le premier président fut M. Dominique Coulombe. Depuis la caisse a fait des progrès remarquables, compte aujourd'hui plus de 195 membres, et a fait un chiffre d'affaires d'au delà de six cent milles piastres en 1952.

La coopérative suivit de près, et s'organisa définitivement après avoir tenté un premier effort en 1942. C'est en 1946 que le magasin Dozois fut acheté un an après que l'Association coopérative fut incorporée de nouveau. Les rébuts ont été faibles, mais la coopérative maintenant, comme la caisse populaire, fait de bonnes affaires car son chiffre se monte à près de $100,000.00. Le premier gérant en fut M. Lamothe et actuellement c'est M. Jos. Therrien. Et c'est grâce aux apôtres du début et aussi au zèle du président actuel M. Joseph Demers que la coopérative sert réellement le but qu'elle s'était proposé au début.

Durant le règne de M. l'abbé Bérubé, des organisations de jeunes ont été fondées, par exemple le Club Pacelli des jeunes, ceci en 1948, ainsi qu'un Corps de Cadets, et une Ligue des Dames, et enfin le Conseil Legal des Chevaliers de Colomb dont le premier Grand Chevalier fut M. Léon St-Martin et l'actuel M. Joseph Therrien.

Récemment après un Congrès de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne tenu à Edmonton en septembre 1952, deux groupes de confrérie ont été formés dans la paroisse, un groupe des jeunes mariés et un groupe des parents plus âgés. Les cercles d'études ont été tenus pendant les mois d'hiver de cette année et continueront l'automne prochain.

## LE VILLAGE

Nous savons que le village avait été incorporé comme municipalité vers 1912, puis fut ensuite incorporé comme village en 1914, alors qu'il y avait plus d'une centaine de familles d'établis. Le premier maire du village fut M. Télesphore St-Arnauld, les premiers conseillers: MM. Wilfrid Fortin et J.-B. Côté, le premier secrétaire, M. Romuald Rouleau.

A propos de progrès et développement, nous savons que le service de téléphone fut installé au village en 1916, puis le pouvoir électrique en 1928. En 1947, il y eut installation d'un système d'acqueduc, et tout dernièrement installation du gaz naturel. Le maire actuel du village M. Georges Montpetit, et ses conseillers continuent sagement l'administration des affaires publiques et l'embellissement des rues et des propriétés.

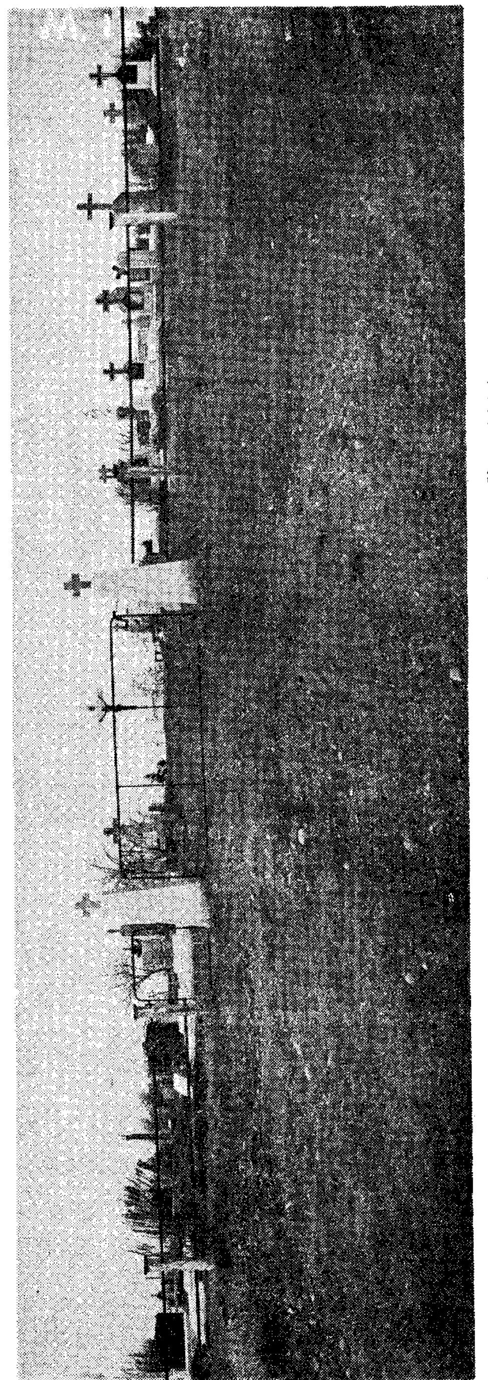


Photo du cimetière (clôture avec enclos vers l'an 1904)

# LE CIMETIERE

Comme nous avons dit plus haut la première sépulture fut celle de M. Ménésippe Massie. Lorsque l'abbé Normandeau fut nommé curé après les funérailles de M. Louis Bachand, et alors il y avait au cimetière deux petits enclos autour des fausses. Aussitôt installé dans l'apprenti de la chapelle, la première démarche du curé fut de clôturer un morceau assez grand pour cimetière complet, plantations de croix au centre, allée centrale et latérale. Il fut convenu avec Mgr Legal qu'en attendant les odonnances prochaines dans les statuts diocésains concernant les divisions, lots à vendre ou louer, etc., que les adultes seraient inhumés en ligne auprès de la clôture de l'est et les enfants du côté ouest, et recommandation de planter des petites croix dont le curé se chargeait d'écrire l'épitaphe. Dans ses annonces au prône demandant une corvée pour clôturer le terrain du cimetière, le curé rappela les conditions et ordonnances de l'Eglise catholique: concernant ce que nous venons de dire, et sur la bénédiction des fausses devant être faite à chaque funéraille et soin à prendre pour entretenir le champ des morts, etc. Une petite remarque fut faite avec insistance qu'à côté ou le long du cimetière un petit enclos devait être fait pour le cas des enfants morts sans baptême ou d'adultes décédés sans participation aux sacrements ou assistance aux offices de l'Eglise citant le canon ou Elle impose une peine grave à ses enfants rebelles qui négligent leur devoir pascal ou meurent dans l'acte du péché. Le dimanche suivant, en remerciant les paroissiens venus pour la clôture du cimetière, le curé fit la remarque qu'on n'avait pas rempli cette condition parce qu'il croyait et demandait à la Divine Providence d'épargner de cette grande peine d'être obligé de faire passer dans ce petit clos ceux qui ne méritaient point d'être admis au rang des catholiques pratiquants. La chose fut agréée de tous. . . De même à Picardville, la Butte, Vimy, Normandeau, Grandin et ailleurs ou nous eûmes à clôturer cimetière sans enclos. Depuis à Legal le petit clos où deux personnes seulement ont été inhumées sans les cérémonies officielles par décision réservée à l'évêque, le cimetière fut agrandi deux fois et le petit clos se trouve à l'intérieur de la clôture.

---

---

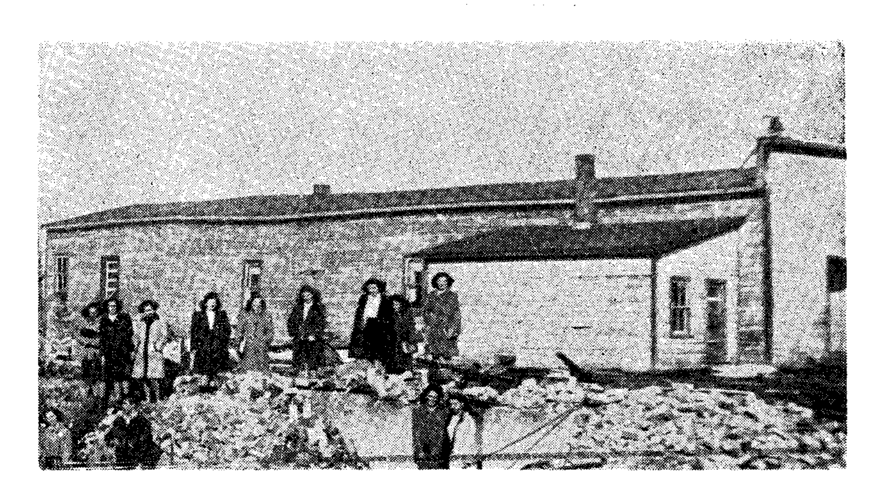


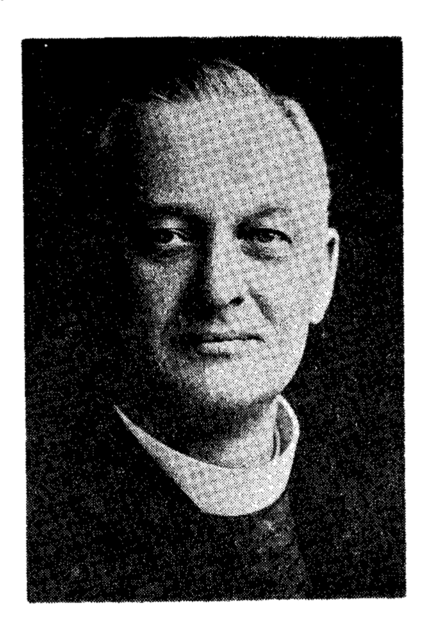
Photo de la première Salle paroissiale bâtie vers l'an 1917-1918



Photo du deuxième presbytère bâti en 1920, et presbytère actuel

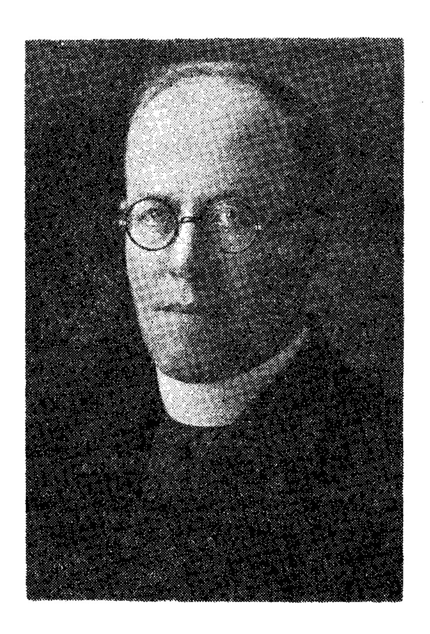
---

# M. l'abbé Guertin: 1912-1925



Après le départ de M. l'abbé Normandeau en 1912, succéda l'abbé Guertin venu de St-Vincent. Ce dernier contrairement à ce qu'un témoin oculaire a écrit et n'a pas refuté après et pendant les 10 années qu'il vécut: "Citation". Il était réservé au successeur de l'abbé Normandeau de faire poser la brique autour de l'église, de la sacristie etc.," ce qui était fait déjà depuis plus de 3 mois avant. L'abbé Guertin s'occupa de la finission intérieure de l'église puis du transfert du vieux presbytère de l'autre côté de la rue, et de la construction du presbytère actuel. C'est aussi sous son règne que fut fondée une des premières organisations paroissiales d'ordre spirituel, la Ligue du Sacré-Coeur, en 1915 et dont le premier président fut M. Delphis Coulombe et le deuxième M. August Tieulié. Cette ligue avait pour but d'éveiller quelque peu la piété des gens et favoriser aussi les bonnes moeurs. M. l'abbé Guertin s'occupa aussi d'organisations de soirées paroissiales en vue d'amaser de fond pour réduire la dette d'église. Puis il retourna à St-Hyacinthe en 1925 où il mourut subitement.

# M. l'abbé Gouthier: 1925-1934



M. l'abbé Gouthier succéda à M. l'abbé Guertin. Celui-ci eut pour tâche les organisations paroissiales et les finances de l'église dont il s'acquitta avec un rare bonheur. Parmi les organisations paroissiales fondées de son temps mentionnons les suivantes: la Congrégation des Dames de Ste-Anne en 1926, dont la première présidente fut Mme Ludger Montpetit, la deuxième Mme Jos. Vaugeois, la troisième Mme Pierre Belley qui garda cette charge pendant plus de 25 ans et la présidente actuelle Mme Cléophas Préfontaine. M. l'abbé Gouthier fonda aussi l'Union de St-Joseph en 1927, la Confrérie du St-Sacrement en 1932, ainsi que les Enfants de Marie. Toutes ces organisations d'ordre spirituel avaient encore pour but comme on l'a dit plus haut de favoriser la piété et les bonnes moeurs. M. l'abbé Gouthier retourna en France en 1934.

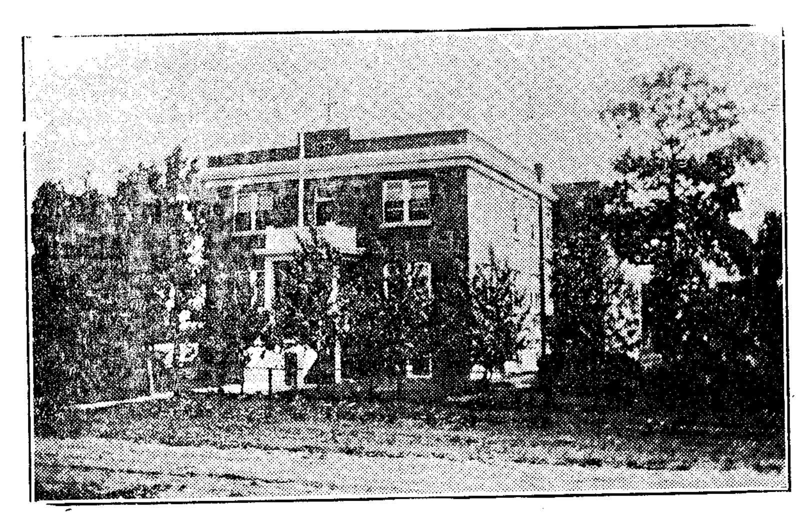


Photo du couvent Sacré-Coeur tel que construit en 1923

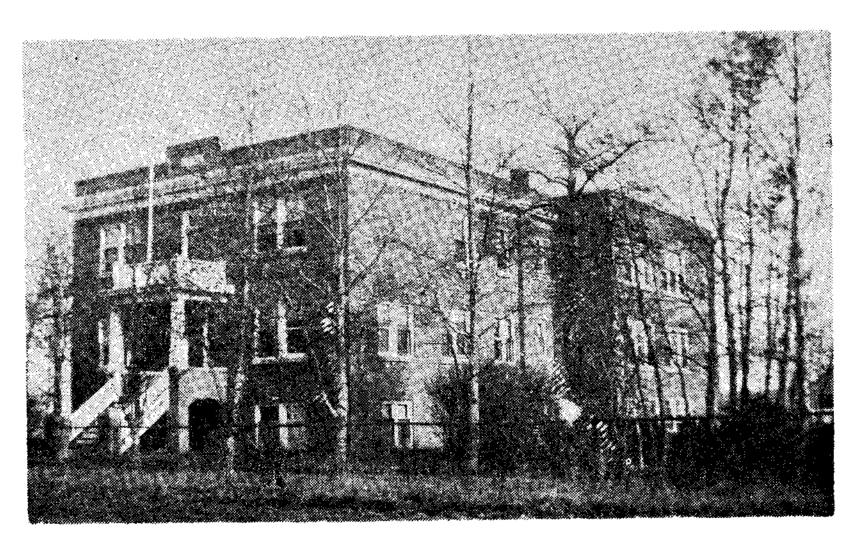


Photo du couvent avec la nouvelle aile construite en 1929

# LES RELIGIEUSES A LEGAL

## Couvent du Sacré-Coeur, 23 août 1920

Sur la demande de M. Remi Guertin, alors curé de Legal, les Soeurs Grises de Montréal arrivèrent dans cette paroisse le 23 août 1920. Les quatre fondatrices avaient noms: Sr Azélie Surprenant, Soeur S. Polycarpe, Sr Victoria Corriveau et Soeur Sephora. Le vieux presbytère étant libre, elles y logèrent temporairement.

Dès le premier septembre suivant, 94 élèves venaient s'enregistrer dans les trois classes mises à leur disposition: 71 petits, 23 grands. Les chroniques de l'époque soulignent le dévouement des premières institutrices; elles nous révèlent aussi la sympathie et la générosité de la population à leur endroit. Après les avoir accueillies avec bienveillance, chacun s'ingéniait à leur rendre service, leur offrant légumes ou autres comestibles en maintes circonstances.

En mai 1922, Son Excellence Mgr O'Leary archevêque d'Edmonton, accordait à la Communauté des Soeurs Grises de s'établir définitivement à Legal. Il était donc possible désormais de songer à une résidence permanente. Le 1er mai 1923, M. Arthur Messier commence à défricher le terrain. Les matériaux de construction sont transportés bénévolement par les paroissiens de la gare à l'emplacement du futur couvent. Le 26 octobre de la même année, les Soeurs entrent dans la maison neuve. La bénédiction est faite le 11 novembre par Mgr Pilon.

Les années se succédèrent avec augmentation de la population écolière et alors la maison s'avère trop petite. Aussi le 9 octobre 1928, on commence les travaux pour agrandissement, qui est la partie arrière actuelle, terminée en septembre 1929. Voilà en bref l'histoire du petit couvent de Legal.

Mais les immeubles fussent-ils de brique et bâtis à l'épreuve du feu, subissent des ans l'irréparable outrage. Ce qui demeure, c'est l'instruction, le bien fait aux âmes.

A cette tâche, les Soeurs Grises qui se succéderont à Legal, seront fidèles, à leurs engagements de 1920. Vaillamment, persévéramment, malgré les revers, les difficultés financières ou autres, tout en distribuant l'enseignement à la jeunesse, elles essaieront de former une génération d'élite, aux principes solidement enracinés.

En 1953, les classes qui depuis 1935, s'échelonnent jusqu'au grade XII, comptent près de 430 élèves. Sept religieuses, six professeurs laïques se partagent les cours. En plus d'être institutrices, les Soeurs Grises sont aussi sacristine et organiste à la paroisse.

Plusieurs vocations religieuses sont sorties de l'école de Legal, fruits d'une solide formation chrétienne, mais surtout réponse au Divin Maître, qui récompense même en ce monde ce que l'on fait pour sa gloire.

---

# Liste des vocations religieuses

**Soeurs Grises:**

Sr M. A. Deslauriers

Sr Eva Baert

Sr Edna Baert

Sr Leda Belley

Sr Laura Rivard

Sr Marie Laforce

Sr Marie-Louise Laforce

Sr Anna Laforce

Sr Marguerite Laforce

Sr Anna Deschatelets

Sr Cléophée Baudouin

Sr Annette Potvin

Sr Simone Chauvet

Sr Antoinette Cyr

Sr Rita Coulombe

Sr Antoinette Martineau

**Filles de Jésus:**

Anna Baert

Mlle Montpetit (Sr Ludger)

Mlle Alma Vaugeois

**Soeurs de St-Joseph:**

Soeurs Virginie

Mlle Gile Labine

Il y a aussi nombre d'autres religieuses d'autres paroisses qui ont passé par l'école de Legal.

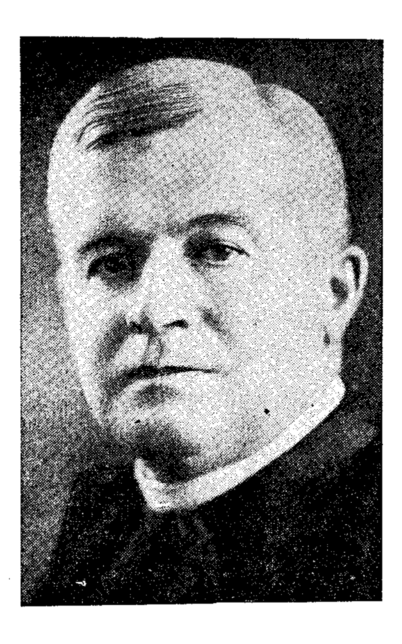
**Les Supérieures du Couvent:**

| | |
|---|---|
| Sr Azilie Surprenant | :1920-24 |
| Sr Ludovica Ritchot: | 1924-28 |
| Sr Ste-Germaine: | 1928-31 |
| Sr Marguerite Langlois: | 1931-37 |
| Sr Valérie Métivier: | 1937-40 |
| Sr Angelina LeTarte: | 1940-46 |
| Sr M.-L. Grégoire: | 1946-49 |
| Sr M.-L. Turenne: | 1949-52 |
| Sr A. Désilets: | 1952- |

**Les Principales de l'Ecole:**

| | |
|---|---|
| Sr Azilie Surprenant: | 1920-27 |
| Sr Louise Grégoire: | 1927-36 |
| Sr M.-M. Côté: | 1936-44<br>1946-50 |
| Sr Y. Lapointe: | 1944-46 |
| Sr Y. Lapointe: | 1950-53 |

# M. l'abbé Emile Tessier: 1934-1947



Puis ce fut le tour de M. l'abbé Emile Tessier qui vint de Lafond à Calder puis à Legal. Tout semblait aller pour le mieux alors que la paroisse comptait plus de trois cents familles, et que les organisations florissaient. Mais en 1947 au printemps, avant la fonte des neiges, la première église, bâtie en 1911-1912, fut incendiée par les flamèches d'un garage voisin de l'autre côté de la rue. Dans l'espace de moins d'une heure, à peine le temps de sauver les objets religieux, ornements, bancs, statues, tout avait disparu et même la cloche avait fondu dans le brasier. Ainsi disparaissait la première église. A la suite de cet incendie, le service religieux se fit dans la vieille salle paroissiale bâtie dans le temps de l'abbé Guertin, et le curé de concert avec le vicaire, alors M. l'abbé Primeau, et les marguilliers, préparèrent un nouveau plan de construction. Mais l'abbé Tessier fut appelé au mois de novembre à remplacer Mgr Pilon décédé en août de la même année. Ces plans furent donc abandonnés pour le moment.







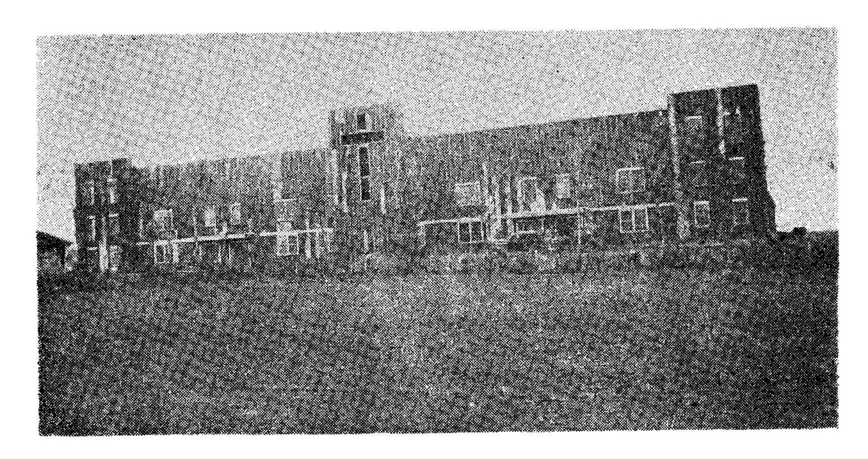


Photo du Centre Paroissial bâti en 1948-1949



## M. l'abbé Bérubé (1947-1949)

Vint alors comme nouveau curé M. l'abbé Roland Bérubé de Ste-Lina. De concert de nouveau avec M. le vicaire, et messieurs les marguilliers, on se met à l'étude pour un nouveau projet de construction. D'abord du terrain fut acheté en haut du village à proximité des écoles, soit disant plus centrale. On fit ensuite l'achat par aubaine d'un grand hangar pour avions d'Innisfail, Alberta. Celui-ci fut démentibulé sur place, puis transporté par de nombreux charrois de camions grâce à la grande générosité et zèle des paroissiens. On recommença à le remonter sur le nouveau terarin acheté. Le tout fut

# Le Collège St-Jean

est heureux d'offrir à la belle Paroisse St-Emile de Legal à l'occasion de son Jubilé d'or, ses félicitations sincères, ses remerciements à ses bienfaiteurs fidèles, ses meileurs voeux à ses anciens, tout son dévouement aux jeunes désireux d'assurer la levée.



LE COLLEGE SAINT-JEAN

8406 - 91ème rue Edmonton

---

Les paroissiens de St-François d'Edmonton sont heureux de s'associer aux pionniers de Legal dans la joie du cinquantième anniversaire de la paroisse et leur souhaiter un autre demi siècle d'accroissement et de prospérité.

Les Paroissiens par le curé,

Rév. Père Alexis Auger, o.f.m.



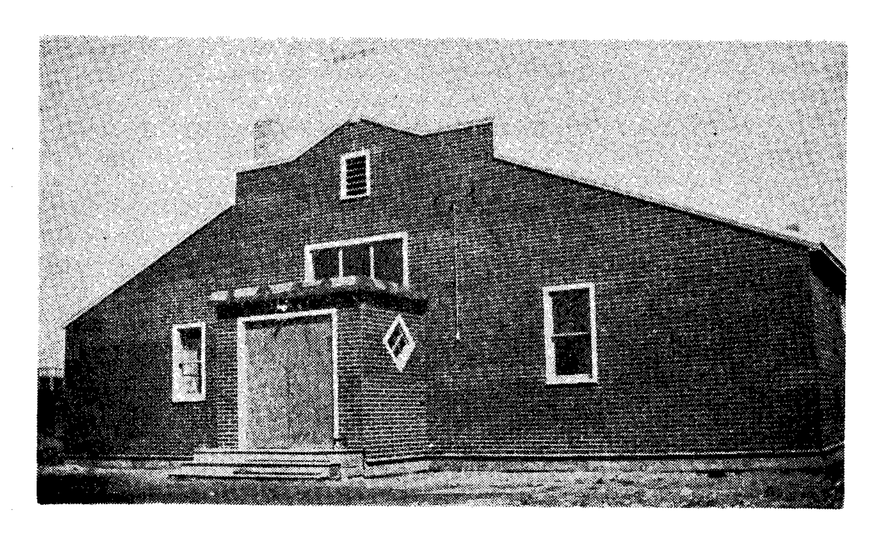


Photo de la salle chapelle bâtie en 1949, servit au culte jusqu'à Noël de 1950, maintenant salle paroissiale

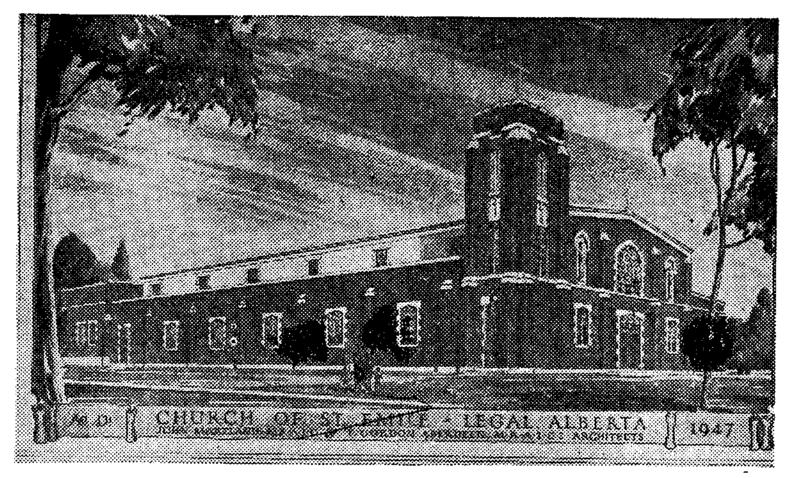



Photo de la dernière église bâtie en 1950, église actuelle

Hommages et fraternels souhaits

à la paroisse St-Emile de Legal

à l'occasion de son

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

## La Paroisse du Sacré-Coeur

DE CHAUVIN, ALBERTA

---

AUX VALEUREUX PIONNIERS DE LEGAL

nos religieuses félicitations

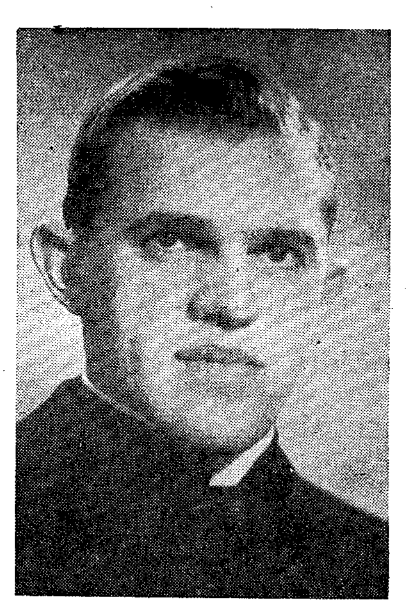
A SA GENERATION MONTANTE
nos souhaits de prospérité matérielle et spirituelle au service de l'Eglise et de la Patrie canadienne.

LA SUPERIEURE PROVINCIALE
DES SOEURS GRISES

et sa communauté de St-Albert

remonté de façon à avoir tout un ensemble y compris l'église, le presbytère, la salle paroissiale, salle à dîner, autres salles de jeux, chambres pour réunions, restaurant, etc., qu'on avait appelé centre paroissial. Les travaux furent suffisamment avancés au mois de décembre 1948 pour y chanter la première messe de minuit. Puis on continua les travaux pendant les mois d'hiver jusqu'au printemps 1949, alors qu'au mois de juin, un incendie dont on ignore encore la cause, détruisit de fond en comble ce nouveau monument. Encore une fois les paroissiens de Legal furent-ils mis à l'épreuve. Il fallait cependant trouver un lieu propice et convenable pour les services religieux jusqu'à ce qu'on puisse se réorganiser de nouveau pour une nouvelle construction. On choisit la gallerie du presbytère pour lieu de services religieux pour les mois d'été, puis les écoles et le couvent jusqu'au mois de novembre suivant. Entre temps, M. l'abbé Bérubé fait un voyage dans l'Est pour aller chercher un nouveau pland 'église et revenait avec un plan au mois d'août, mais avant qu'on puisse l'étudier et commencr la construction, l'automne était arrivé, et voilà qu'au mois d'octobre l'abbé Bérubé est appelé à un nouveau poste.

## M. l'abbé A. Langevin: 1949-1953



Juste au moment de la grande Croisade du Rosaire à l'automne 1949, au mois d'octobre, M. l'abbé Langevin est appelé à Legal pour remplacer M. l'abbé Bérubé et se mettre à l'oeuvre pour la construction d'une nouvelle église. Mais il se faisait déjà tard, et les froids approchaient. Il fallut donc pourvoir pour un lieu temporaire où les services religieux se tiendraient. Après de longues heures de discussions et de propositions on en vint à la solution de bâtir une petite chapelle de



50 par 60, avec l'approbation de Son Excellence Mgr l'archevêque, et grâce à la bonne volonté des paroissiens à qui il restait encore du courage, le tout fut terminé en moins de trois semaines, et le 13 novembre on était à l'abri pour l'hiver. Cette chapelle sert maintenant de salle paroissiale.

Pendant les mois d'hiver il y eut réunions sur réunions et de concert avec les marguilliers et M. le vicaire, alors M. l'abbé Jacob, il y eut discussion sur un nouveau plan de construction. On en revient enfin au plan commencé par M. l'abbé Tessier en 1947. On adopte ce plan avec les estimés de la construction que l'on fait approuver encore une fois par Mgr l'archevêque, puis vers la fin du mois d'avril on commence la construction qui est octroyée aux Frères Morin.

Les travaux ont progressé si bien qu'au mois de décembre le tout était suffisamment fini pour permettre d'y chanter la messe de minuit. C'était de nouveau une joie sans pareille dans le coeur des paroissiens dont les épreuves étaient compensées dans ce nouveau temple nouveau genre, de charpente d'acier et de briques et de béton, cette fois-ci à l'épreuve du feu. On dit que c'est une des plus belles églises de l'Ouest et dont les paroissiens sont fiers.

Ajoutons qu'avant la première messe en décembre 1950, les chantres s'étaient mis à l'oeuvre pour une campagne de souscriptions qui se terminait au mois de janvier suivant pour l'achat d'un orgue nouveau genre, un Electric Wirlitzer, qui servit à la messe de minuit. Le printemps suivant les Chevaliers de Colomb organisent une campagne de souscriptions pour l'achat d'un système de cloches électriques qui remplace depuis la cloche incendiée dans le premier feu d'église. Nous avons aussi un nouveau chemin de croix qui fut installé en décembre dernier à l'occasion d'une retraite paroissiale, et un système de hauts parleurs pour prédication qui fut installé en même temps. Toutes les affaires vont bien maintenant et la dette de la nouvelle église se réduit à un rite assez régulier grâce à la générosité des paroissiens.

## Les vocations sacerdotales de la paroisse

1.—**Le Rév. Père Antonio Genest,** fils de M. le docteur et Mme Aristide Genest, médecin à Legal en 1920. Le Père Genest Jésuite, fut préfet de discipline au Collège des Jésuites à Edmonton, puis recteur du même Collège peu avant sa fermeture.

2.—**L'abbé Emile Coulombe,** fils de M. et Mme Delphis Coulombe, ordonné à Legal en 1924 par Son Excellence Mgr O'Leary, curé de Ste-Lina, et décédé dans cette paroisse un an à peine après son arrivée.

3.—**M. l'abbé Mathias Messier,** fils de M. et Mme Arthur Messier, ordonné à Montréal en 1939, et actuellement curé à Pinefalls, Man.

4.—**M. l'abbé Claude Dechamplain,** fils de M. et Mme Joseph Dechamplain, ordonné à Legal en 1946, et actuellement curé de Manning, en Alberta.

---

5.—**Guy Carrière**, étudiant en théologie, fils de M. et Mme Léo Carrière, actuellement au Séminaire de Saint-Boniface.

6.—**André Desjardins**, un ancien de Legal, étudiant en théologie, fils de M. et Mme Charles Desjardins, actuellement au Séminaire d'Edmonton.

## Liste des vicaires de la paroisse

| | |
|---|---|
| 1.—M. l'abbé N. Chartrand: | 1924-1927 |
| 2.—M. l'abbé Marchand: | 1927-1928 |
| 3.—M. l'abbé Leduc: | 1928-1932 |
| 4.—M. l'abbé Bérubé: | 1932-1934 |
| 5.—M. l'abbé Leclerc: | 1934-1941 |
| 6.—M. l'abbé N. Therrien: | 1941-1943 |
| 7.—M. l'abbé Langevin: | 1943-1944 |
| 8.—M. l'abbé Primeau: | 1944-1948 |
| 9.—M. l'abbé Jacob: | 1948-1952 |
| 10.—M. l'abbé L. Robert: | nov. 1952 à mai 1953 |

### Liste du premier comité de construction et des marguilliers depuis la fondation

1907—Comité de construction: Jean Calage, Tel. St-Arnault, Eugène Ménard.

1908—Comité de finances: Léon Savoie, P. Beaupré, E. Ménard, Jos. St-Martin, Theo. Gelot.

1909—J.-B. Côté, élu marguillier, ainsi que Tel. St-Arnauld, J.-B. Dalphond.

1910—Jos. Bouchard, W. Mercier, A. Remillard, W. Fortin, Arthur Carrière.

1915—Tel. l'Abbé, Aug. Tieulié, Gédéon Demers, Lud. Montpetit.

1916—Dams Demers
1917—Ant. Caouette
1918—Pierre Belley
1919—Del. Coulombe
1920—David Quesnel
1921—Ald. St-Onge
1922—Emile Casavant
1923—Eugène Perras
1924—Oscar Garon
1925—Napoléon Laforce
1926—Aldéric Trudeau
1927—John Rivard
1928—Pierre Belley
1929—Alfred Paquette
1930—Hector Toupin
1931—Ignace Caouette
1932—Adélard Maurier
1933—Del. Coulombe
1934—André Sylvestre
1935—Evangéliste Seguin
1936—Irène Préfontaine
1937—Jules Baert
1938—Wilfri Fortin
1939—Alexandre Lavoie
1940—Joseph Demers
1941—Dominique Montpetit
1942—Ernest Letourneau
1943—Patrick Montpetit
1944—Roméo Proulx
1945—Joseph Demers
1946—Achille Durant
1947—Alfred Garneau
1948—Ferdinand Martineau
1949—Omer Maurier
1950—Léon St-Martin
1951—Ladis Messier
1952—Victor Douziech
1953—Adélard Dechamplain

CONGRATULATIONS AND BEST WISHES
to the pioneers of Legal
on the occasion of
THEIR GOLDEN JUBILEE







"CANADA'S PIONEER FARM CO-OPERATIVE"
Local Agents – R. J. Devost and P. Titiryn, Est. 1914

# LA PAROISSE

On ne pourra jamais trop le répéter et rappeler les hauts faits des pionniers; ces derniers ici comme ailleurs n'ont pas toujours été des modèles; il faut s'y attendre et nous ne ferons pas ici l'éloge de leurs défauts. Cependant l'ensemble de ses amateurs d'entreprises ou d'aventures plus qu'ordinaires a rendu de grands services à la cause de la religion et de la patrie. Il y a dans ce même groupe de véritables héros. Il serait souverainement injuste pour leur mémoire qu'ils ne soient pas mieux connus. Nous y perdons quant à nous de précieuses leçons de courage, de fierté et de hardiesse. Le monde présent demande des hommes de caractère; celui de demain voudra peut être davantage, c'est-à-dire des audacieux et des conquérants comme le furent ces anciens. Malheureusement dans une courte esquisse ou notice paroissiale d'occasion, nous ne pouvons pas raconter en détail les hauts faits d'endurance, de courage, de persévérance, de patriotisme, de tous ces pionniers établis en ce coin de pays.

Nous ne pensons pas assez à ces bons ouvriers de la civilisation chrétienne et française dans cette partie du pays aolrs que leur souvenir entouré du respect et de l'admiration qui leur est due suffirait à raviver notre courage et exciter notre émulation. Ce que nos oubliés ont fait et avec eux la multitude anonyme de nos aïeux et aïeules, nous devons le rappeler souvent afin de convaincre que non seulement il nous est possible, à nous qui descendons d'une race si vaillante, d'enrichir le patrimoine reçu, notre bel héritage français. Et c'est ce qui a été fait ici en fondant et organisant une des belles paroisses canadiennes française de l'Alberta, St-Emile de Legal.

C'est donc par le medium de la paroisse, instiution divine et divinement inspirée que s'est développé ce petit noyau de 1894 de quelques familles catholiques de langue française. Ces pionniers comme on l'a dit auparavant ont soupiré, prié, supplié la Divine Providence de leur envoyer un missionnaire d'abord, et ensuite un desservant et finalement u ncuré résidant. Leur foi en l'avenir, leurs démarches propres et individuelles pour bâtir une chapelle bien humble, mais où pourrait venir adorer son Dieu et remplir ses devoirs de chrétien, avaient toutes pour but le salut des âmes d'abord, et ensuite l'espoir qu'un jour l'on aurait une vraie paroisse avec organisations culturelles, sociales, etc. . .

C'est au Maître des destinées qu'il faut envoyer le slouanges, les actions de grâces pour tout le bien qui s'est fait ici, qui se fait chaque jour et qui se fera indéfiniment dans cette paroisse, car une paroisse ne meurt pas, elle a en elle un principe de survie, qui lui permet de passer à travers les pires épreuves, persécutions, dangers extrêmes de mort. On peut la tuer, mais son âme vivra toujours. A ce propos un petit trait d'histoire chrétienne et canadienne.

Un jour dans les temps troubles d'Europe, alors que le Pape était prisonnier, à son appel, nos braves Canadiens français, sous la conduite et le commandement du général Charette, allèrent aider à la délivrance du chef de l'Eglise, un des Cardinaux voyant le Pape si calme en face du danger imminent qui menaçait le trône de Pierre, lui demanda s'il ne craignait pas pour l'Eglise, et le Pape lui répondit "Je ne crains pas

pour l'Eglise, mais je crains pour l'équipage."

De même pour la paroisse de Legal, nous ne craignons pas pour elle, pou rsa survivance ethnique, mais quant à l'équipage, il faut que tout le monde à bord remplisse son devoir d'état particulier. Il ne faut pas qu'il y ait de perfides matelots qui aillent dans le fond de la cale percer des ouvertures qui menacent la vie des passagers et pourraient faire sombrer la barque et amener un naufrage presqu'irrépaable.

Nous ne caignons pas pour la barque de la paroisse de Legal. Elle est bâtie sur le beton de la dévotion et du dévouement. Comme le disait dernièrement Son Eminence le Cardinal Léger, la paroisse ce n'est pas seulement un quartier, ou un coin de notre diocèse, de notre domaine ecclésiastique, ce n'est pas seulement les individus qui lacomposent, c'est aussi une réalité mystérieuse, surnaturelle qui vous rattache à la glorieuse Eglise de Jésus-Christ, c'est la présence du saint Esprit dans vos âmes; la paroisse n'existe pas seulement dans les grandes heures que nous vivons aujourd'hui, elle existe 24 heures par jour, elle est composée de tous ceux qui croient que Dieu habite leur coeur.

Il ajoutait ces paroles qui s'adaptent bien à la fête d'hujourd'hui. La paroisse n'est pas seulement une institution canonique, une personne morale, un sujet de droits et de devoirs, elle est une cellule vivante du corps mystique, et c'est pourquoi elle possède tous les éléments nécessaires au salut du monde. Elle est donc un réservoir de gràces ainsi qu'un centre de distribution des bienfaits divins.

Aussi que de difficultés ne faut-il pas vaincre pour établir une paroisse? Tout d'abord l'homme de Dieu, le prêtre, qui peut accomplir cette mission d'ambassadeur entre le ciel et la terre; le prêtre en charge d'une paroisse est donc un envoyé et un consacré, c'est le messager de Dieu et de l'Eglise.

Cette mission du prêtre dans le monde, comme elle a été admirablement remplie par ces saints martyrs canadiens, fondateurs de cette même église donnant l'exemple parfait du prêtre catholique, fondation unique, la passion de toute leur vie qui fut l'immense continent américain au Christ Jésus.

Et pour bâtir ce royaume spirituel, ils fondèrent des paroisses, ils les fondèrent sur les bords des fleuves, où s'établirent les premiers colons, ils les fondèrent jusqu'au fonds des forêts où vivaient les indigènes, et c'et là surtout qu'ils devaient trouver le martyr, ce témoignage non équivoque de leur foi et de leur amour.

Ainsi des géants de l'apostolat en ce pays, des premiers missionnaires séculiers qui furent seuls dans cet imemnse territoire de St-Boniface au Pacifique pendant 27 ans et portèrent le flambeau de la foi et de la civilisation en établissant des postes de relais, des missions, embryons des futures paroisses, qui devaient plus tard devenir évêchés.

Et pour que la paroisse soit une source de vie, un foyer de lumière et de chaleur, il est nécessaire que l'action du prêtre soit toujours fécondée par l'influence de la Sainte Eucharistie. L'Eucharistie est le seul remède qui puisse guérir les plaies du monde moderne. Dans les murs de cette église neuve, de ce temple digne de Celui qui l'habite et tout à l'honneur de son pasteur et de ses paroissiens Notre-Seigneur est adoré et glorifié, encore mieux dirons-nous, qu'Il l'a été depuis 50 ans dans la pauvre chapelle en logs, pire que l'étable de Bethléem, au dire

d'une Soeur de la Providence de passage ici pour le grand nord en 1906. Mais le Dieu qui daignait l'habiter est le même qui a su consacrer et sanctifier les pionniers et leur inspirer le courage nécessaire dans ces temps difficiles de misères physques et morales, leur inspirer ce courage et cette confiance qu'ont inspiré ausis chacun à leur manière les pasteurs à leur fidèles, par le ministère, l'administration des sacrements, la prédication, l'organisation d'oeuvres paroissiales, sociales et autres.

C'est ainsi, chers paroissiens de Legal, que vous trouverez toujours un oasis de paix où les âmes s'approcheront de Dieu dans la prière, un foyer de charité où les coeurs seront transformés, une école où les intelliegnces apprendront la pratique des vertus évangéliques et pour tout le résumer en un mot, espérons et souhaitons que toujours on trouvera ici une paroisse modèle, une cellule vivante du corps mystique.

**Péroraison finale et Souvenir**

Depuis ces 50 ans, presque la moitié de la population est disparue, elle repose dans le cimetière tout près; une nouvelle génération est survenue pour continuer le sillon tracé par les pionniers; les bâtisses primitives en logs, en planches non blanchies, presbytère, églises ont subi le sort des incendies par trois fois, seule la croix est demeurée. Stat Crux dum revolvitur orbis, disait S. Benoit.

Le monde marche, tourne, mais la Croix seule demeure. . . elle a pu tomber au moment des incendies, mais il s'est toujours trouvé des pasteurs et des samaritains pour la relever et la porter courageusement.

Actuellement après toutes ces vicissitudes, ces misères humaines, inséparables de toute oeuvre destinée à faire le bien, cette croix est plus brillant que jamais. Tout a disparu des oeuvres premières, seul le souvnir demeure, le souvenir qui ne veillit pas et ne s'efface jamais de l'esprit et du coeur des pionniers. Non, pour ceux-là jamais, et cette fête qui est surtout celle des pionniers servira à renouveler ce souvenir au plus profond des coeurs et de la mémoire des pionniers.

Mais pouvons-nous en dire autant de la jeune génération qui succède, elle qui entend parfois raconter le récit des premiers pionniers, des misères, des sacrifices, du courage, de l'endurance et de la foi en l'avenir qui ont pu établir l'état de choses actuel? Nous le souhaitons ardemment, et nous avons confiance que le sang de pionnier qui coule dans els veines de ceux qui sont en charge de la destinée religieuse, civile et sociale de cette belle paroisse ne sera pas affadie au point de ne pouvoir continuer et conserver ce que les pères ont établi au prix de tant de sacrifices.

Les morts meurent seulement quand on ne pense pas à eux. Nos défunts, nos mort vivent encore dans notre souvenir et nous pouvons dire avec un grand écrivain "Debout les morts" et ajouter "Debout les vivants, debout pour conserver cet héritage sacré que vous ont légué vos pères." Nous croirions manquer à notre deoir de pionnier et de rapporteur des principaux faits et gestes accomplis ici depuis 50 ans si nous ne rappelions pas à la jeunesse ces grands principes qui vous aideront à remplir votre mission comme peuple, comme paroissiens et à maintenir le règne de Dieu dans les âmes, à conserver les traditions de foi, de langue, de mentalité qui assureront votre survivance religieuse et nationale, prélude de votre survivance éternelle au ciel où nous serons tous réunis dans la grande famille et fidèles serviteurs de son Dieu et de sa Patrie.

# BRIEF HISTORICAL OF THE PARISH OF ST. EMILE

As in every other parish the pioneers, in Legal, were explorers or people searching for homesteads; of that number were two young Frenchmen, Théodore Gelot and Eugène Ménard who came from California, on informations received, or found by chance in a pamphlet of Father Morin, colonizer. They travelled through a spruce grove north of Morinville and at 9 miles to the north they found what they were looking for, good fertile land along the trail to Athabaska Landing. They built their homes, crude ones, they must have been, on the median line, East-West of their neighboring homesteads, in such a way as to be able to have each their residence; this was in 1894.

In those days, no money was to be found; and so destitute were they, that to be able to live through the winter they had to have recourse to the charity of Father Jolicoeur of Morinville, in order to obtain the flour that would last them until the next crop. After a short while new pioneers arrived, among them were the families Weber, Bunchen, Buckoski, and about 20 others of French origin.

**First Visit of Mr. Morin:** It is then only in 1898 that Mr. Morin, accompanied by Father Bouchard paid a visit to the pioneers established at a distance of 10 miles, east-west, because a great part of the spruce grove made an impenetrable obstacle to the north of township 58.

**Means of Fortune for the Pioneers:** Yes they were all very poor in material goods, but blessed with numerous children, and rich in hopes making them worthy of our sympathy. It is permitted to believe that since they were not accustomed to our modern comfort, which if it offers some pleasures, also complicates life, they did not miss it. This privation did not prevent them from being happy. Their poverty reminded one of the home of Nazareth where work and poverty were synonymous with happiness. In their log or wooden cabins, the cries of the numerous children replaced the radio. In those igloos, there was more happiness, more hope, than our modern homes can offer today. Our pioneers were young, enthusiastic and vigorous; this was sufficient to enable them to face the most difficult tasks as well as the poverty of those days. The more one had worked during the day, the better he slept at night. Very often they fell asleep leaning on a step ladder or holding the side of a box, which served as a kneading-trough, still holding the interrupted rosary that their Guardian Angel had the pious task to finish.

**Revenues, Work and Wages.** As we have just mentioned, the pioneers, in general, had just the bare necessities of life in way of lodging and food, while waiting to find a job that would enable them to support their family. It is evident that the pioneers had nothing to sell during the first years. They had to clear a few acres of land that would permit them to plant a small garden, along with some wheat, oats and barley that would be threshed by flail in the fall. As fas as hay

---

This page graciously donated by Mr. and Mrs. Walter Van de Walle

Avec les compliments de — With compliments of

## LA BOULANGERIE DE MORINVILLE
## MORINVILLE BAKERY

C'est une bonne tradition que de manger le bon pain de chez-nous.

---

Compliments of — Avec les compliments de

## CANADA CAFE

A good place to eat

Legal — Alberta

---

BEST WISHES TO THE PIONEERS OF LEGAL

## RELIANCE STORE & FILLING STATION

E. R. Northrup, Prop.

---

## ART BENTLEY'S

FAMOUS $39.50 SUITS – TAILORED TO MEASURE

Westlock — Alberta

was concerned many varieties were found. All kinds of vegetables grew in abundance. Strawberries and raspberries as well as blueberries and cranberries added a delicious dessert to their frugal meals. Some of these were also canned for winter months.

Divine Providence had installed a forest strip, the great spruce grove of township 58, three miles wide and of approximately 10 miles in length from East to West. Before the arrival of the pioneers in Legal, saw mills had been installed in the forest and these provided work for the pioneers. This work consisted in chopping down trees, serving at the mill or for the more fortunate ones who had been able to buy an ox or some horses, there was work and pay that would be ridicule today, but the pioneers were glad to earn those small wages. In the spring of 1903 Mr. Théophile Bouclin installed one of his great mills on the opposite side of the creek, where the chapel was. This was a real blessing for the whole population. This enabled them to provide themselves with lumber to replace the old log shack or to improve a roof, partly rain proof. At the same time this provided work for a certain number of employees. Another means of earning a few dollars was to rfeight to the north for the Hudson Bay Company or for the Northern Missions. Whole caravans used to circulate all winter from Edmonton to Athabaska Landing, going through Morinville.

**Choice for the Building of a Church.** — In 1899, Mr. Morin took Bishop Legal to Legal in order to choose the place to build the church. The normal way was to follow the trail which led to the north, and arrived at the "camping grounds", near a little brook, which became the famous Creek. They followed the travellers' example, freighters who used to camp in the small desert, surrounded by forests, with a lonely body of water which fed the Creek during winter as well as during summer months. The spot seemed to be the best since it was in the midst of the settlement. Fourty acres of land were obtained from the Government for religious and educational purposes, under the ordinary conditions. During the winter of 1899-1900, the pioneers cut down the spruces near the place where the first log chapel had been built. After a short while, Father Bouchard wha had a homestead in the neighborhood, and who used to do mission work as far as Beaver Hills, had an addition built to the chapel. The patron of the new mission was Bishop Legal's St. Emile, and later the first post office received the name of Legal for the same reason.

**1902-03.** — After the departure of Father Bouchard for Beaumont, the parish was looked after by the Pastor of Morinville, (once a month). But since the means of communication were almost impracticable during certain seasons, and that the parish of Morinville counted about 100 families the parochial duties were abandoned during a few months. An incident of minor importance, decided the fate of the new parish which now had a resident pastor at short intervals. In April, 1903, a pioneer, Louis Bachand died; and by chance the Pastor of St. Pierre, Father Normandeau was paying a visit to a confrère in Morinville and the next day he had to attend the funeral service. The pioneers seized the occasion and offered the new parish to the visitor.

---

This page graciously donated by Mr. and Mrs. Henry Stack

The request was submitted to Bishop Legal and he gave such an encouragement to the plan by showing the future development of the parish, pointing out that St. Pierre could be looked after by St. Albert, while it would be more difficult to look after Legal from St. Albert than from Morinville, that Father Normandeau accepted. The decision was announced that on the day following Easter St. Peter would be looked after by St. Albert.

**1903.** — It is then that Legal witnessed new developments. There were then about 15 families in the parish and as many bachelors. A post office, Legal, with the mail once a week, from Egg Lake, taken in by Mr. L'Hirondelle who used to carry it on horseback, in a small hand bag, the contents of which were easily placed on a small table in a corner of the kitchen of Mr. Fortin, first postmaster.

In May 1903, a new type of pioneer arrived in the parish. It was Mr. Télesphore St-Arnaud who bought a lot, in the village, cleared it, built a store, which was at the same time his residence. In the meantime he married Miss Normandeau, the pastor's sister and he spent the winter in the lean to of the chapel, while he prepared the plans for the rectory which was to be built in 1904.

**Pastoral Visit.** — In September 1907, about 50 children along with some young people and a few adults received the Sacrament of Confirmation. On the same day a church bell, known then as "The Bourdon de l'Alberta", (Great Bell) was blessed. It was later replaced by a lovely bell which was destroyed in the fire of 1947.

**Colonization.** — To help the new pioneers who arrived from everywhere, thanks to the organization for colonization, the Pastor had an agent or guide appointed in the person of Mr. Jos. Bolduc. The latter took the responsibility of corsespondence, publication in journals and magazines, and one can rightly say that he became a true apostle for colonists. There were then about 250 families practically asl of French origin; naturally there were no more homesteads. There still remained a few quarters belonging to the C.P.R. These were not so advantageous and were sold in 1903 from $3.00 to $4.00 per acre. As the locality was being developped, and as the church, schools and roads were being built, the C.P.R. only seemed to complicate matters in raising the cost of the land.

Useless to say that the old log chapel had become much too small and gave one a very poor impression. But nothing could be done to improve the situation as long as the opposition between the East and West lasted. Neither wanted the new mission which was beginning. They wanted to do away with it so that the same Pastor would be able to look after the new mission as well as after his own parish. There were then 150 families established towards Diligence to the east as far as 9 or 10 miles; towards Springfield as far as 11 miles to the West and to the North-West.

Consequently a temporary lean to was added to the front of the old chapel and a small sanctuary to the back. Another factor also motivated the status quo; it was the expectation of the railroad which now reached as far as Morinville in the direction of Athabaska Landing

---

This page graciously donated by Mr. R. M. Strachan

and which would necessarily pass through the midst of the parish. The people situated towards the centre of the locality would not make any improvements on their farms, nor to the site of the church for fear that the new railroad might cross straight to the north at 2 miles west of the village. Bishop Legal having announced that the site for the location of the church would not change, since it would mean the loss of 40 acres which could not be used for other purposes, also added to the delay of any improvement in the church.

In the meantime the Pastor of Legal would bring Bishop Legal to decide upon a site for the church. A choice was made at the "Butte Edison", St-Louis de Gonzague in 1907 and upon returning and having crossed a part of the great spruce grove at the actual corner of Vimy between township 48 and 49, the Bishop declared that a church could not be situated i na spruce grove. Nevertheless since 1917, Vimy exists at the same spot with more than 100 families.

**The C.N.R.** – In 1910 the C.N.R. continued to be built towards the north. Three outlines were made towards the village up to a lovely plateau in front of the church along the already mentioned creek, where water was abundant. There was even a possibility that a siding, a repair shop and a water system would be constructed. But when the lawyer of the Company, Mr. Lucien Dubuc, came to buy the land for the station the proprietor asked for a fabulous sum, a fortune in those days, and what had happened in Vegreville was repeated in Legal; the surveyors had to turn back and trace the layout for the railroad at a mile and a half to the west of the actual location.

Meanwhile Bishop Legal warned the Legalians that the railroad would follow a straight line to the north and that they would have to think to move to the new station that would be situated at the crossing near the Casavant Spring, where a store and the post office were already located, exactly where the C.N.R. crosses the highway. Consequently, there was nothing to be done except to wait patiently and with resignation. When the line was accepted, at one and a half miles to the west with the station and siding, he question concerning changing or division was dropped. Work started everywhere, logs were felled at 30 miles to the north, transportation was done on time and in October the new church was up with the roof on, ready to be finished the next summer by a covering of bricks, made at home by the Jacob brothers. The church measured 90 feet by 50 feet, without columns with a sanctuary 18X24, a sacristy on the side 24X40, windows, doors, etc., all prepared by local workers. The heating system was installed in the basement. The floor, the pews, the communion rail, the temporary altar, some statues, the stations of the Cross and the sanctuary lamp were donated by the Pastor.

On the first of December 1912, the first mass was sung with a Te Deum of thanksgiving; the parish of Legal had received its official inauguration with its new church, rectory, 7 schools, 230 pupils, railroad, a village organized in a municipality, 250 families of French origin, fair roads, everywhere farms were improved. Such is the summary of the historical of the parish as made by Father Normandeau on the eve of his departure for Lamoureux on December 2, when he was named colonist' until his nomination as "colonisateur" was received in 1913.

**1912-1928.** – Father Guertin from St. Vincent was the next Pastor

---

Remerciements sincères à tous ceux qui, par leur annoce ou leurs dons, ont aidé à la publication de ce livre-souvenir.

of Legal. Contrary to what an eye witness has written and he has not refuted it the 10 years that he has lived in Legal namely, "It was reserved to the successor of Father Normandeau to havet he church and the sacristy covered with bricks". This had been completed 3 months before. Father Guertin had to finish the inside of the church and after a few years he abandoned his predecessor's rectory and built the one we still have. In 1925, he died suddenly, in St. Hyacinthe, Quebec.

**In 1920.** – The Grey Nuns from St. Albert took charge of the village school; they stayed in the Martineau house, that is, the old rectory until the opening of their convent in 1923; a new wing was added in 1929.

**1925-1934.** – Father Gouthier, from Vermillion, succeeded to Fr. Guertin. His task was to see to parochial organizations and to attend to the finances of the parish. This he did in the most fortunate way, he returned to France in 1934.

**1934-1947.** – It was then Father Emile Tessier's turn to take over the parish. Everything seemed to be for the best. Thet parish then, consisted of 300 families and the parochial organizations flourished. But in 1947, the first church, built in 1912 was destroyed by fire. Within 20 minutes everything had disappeared in the blaze. Thanks to the devoted parishioners who had rushed in from all directions all the furniture and vestments of the church were saved.

After the fire the religious ceremonies were held in the old parish hall. The Pastor, with the curate, Father Primeau, and the church trustees were preparing the plan for the new church when Father Tessier was called in 1947 to replace the Pastor of Morinville, Mgr. Pilon, who died in August of the same year.

**1947-1949.** – Then came Father Bérubé of St. Lina to take charge of the Parish. Together with his curate and the church trustees he planned a new construction. Grounds, next to the school were bought. Then an airplane garage was bought from Innisfail, Alberta. It was taken apart and moved to the building grounds. Thanks to the devotedness and the godowill of the parishioners the construction, on the new grounds, was soon completed. The whole plan included the Church, the Rectory, the parochial hall, a dining room, amusement halls, meeting rooms, etc., this was to be called the Parochial Center. In 1948 the works were advanced enough to permit the celebration of the first midnight mass. The work, inside the building was continued during winter. In spring, a fire, the cause of which is still ignored, destroyed the new building. Once more the parishioners had to search for a new place of worship. This time the Convent chapel, the school and the gallery of the rectory, for the summer months offered a roof to the faithful. In the meantime Father Bérubé made a trip down East to find a new plan of construction and to help the Legalians who, this time, had lost everything, furniture, church vestments, etc. Gifts, for which we are still grateful came from everywhere.

**1949-1953.** – But in the fall of 1949, coinciding with the great Rosary Crusade, Father Langevin, then Pastor of Chauvin, was called by His Excellency Mgr. MacDonald to replace Father Bérubé and to build the new church. Since the season was quite advanced, it was

impossible to begin the new construction. After a few considerations the Pastor along with his curate, Father Jacob, and the church trustees, with the approbation of His Excellency Mgr. MacDonald, undertook to build a small chapel which would be used for religious ceremonies until the new Church would be built. It is now used as the parochial hall. During winter many meetings were held to discuss upon a plan for the new church. Father Bérubé had brought from the East a plan with basement. This plan was considered and evaluated by the Morin Brothers; but it had to be abandoned because it was considered too expensive for the parish. The plan prepared by ather Tessier, in 1947, was reconsidered and finally adopted. The building of the new church was started in the early spring of 1950 and the works went on so well that the church was completed on time for midnight mass. This we owe to the initiative of the Morin Brothers. This was again a new joy in the hearts of the parishioners, who in spite of two fires had, in such a short time a new, lovely church. It is said in fact that it is one of the loveliest churches of the west. This time we can say that we have a fire-proof church.

Let us mention that before the first mass in the new church, the members of the choir, under the direction of Father Jacob had organized a campaign of subscriptions to buy the organ, Wirlitzer, which was used during the midnight mass. The next spring the Knights of Columbus took their turn at campaigning and this time the parishioners had the joy of hearing a church bell, silent since 1947. The Knights had purchased a system of electric bells whose echo was heard for the first time in May. People at a distance of 8 miles can enjoy their melody.

We can say that everything goes fine in the parish; the debt on the church is being paid at a regular rate thanks to the great generosity of the parishioners.

Let us add a few remarks on our school system. The centralization has been inaugurated in 1947, a creation of the Social Credit Government of the Province. All our schools from the country have been centralized in the village so that actually we have 13 classes, with a total of 400 children and a teaching staff of 14, composed of 7 religious and just as many lay teachers, having as their principal Reverend Sister Y. Lapointe.

We have, in other pages of this Souvenir Book, spoken about the religious and sacerdotal vocations of the parish as well as about the first teachers and curates who in turns have assisted the Pastors of the parish.

This is briefly a summary of the principal facts of the historical of the parish for the satisfaction and joy of our parishioners of English language.

Félicitations aux pionniers

de Legal.

IMPRIMERIE LA SURVIVANCE